

DOLLARAMA

SERVIR LES CANADIENS EN FAISANT ŒUVRE UTILE

RAPPORT ESG
JUN 2024





01

SURVOL ESG

02

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

03

NOS ACTIVITÉS ET
NOTRE STRATÉGIE
CLIMATIQUE

04

NOS EMPLOYÉS

05

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

06

NOTRE GOUVERNANCE

07

ANNEXE

DANS CETTE SECTION

MESSAGE DE LA DIRECTION

MESSAGE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

APERÇU DE NOTRE ENTREPRISE

GOUVERNANCE ESG

APPROCHE ESG

FAITS SAILLANTS

SURVOL ESG

MESSAGE DE LA DIRECTION

MESSAGE DE LA DIRECTION
FINANCIÈREAPERÇU DE NOTRE
ENTREPRISE

GOUVERNANCE ESG

APPROCHE ESG

FAITS SAILLANTS

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

MESSAGE DE LA DIRECTION

GUIDÉS PAR NOTRE RAISON D'ÊTRE

Au cours de l'exercice 2024, nous avons continué à progresser dans notre stratégie ESG. En effet, plusieurs initiatives existantes sont arrivées à terme et de nouvelles ont été entamées, afin de pousser davantage nos efforts ESG au sein de notre chaîne de valeur. Pour la suite, nous continuerons à les ancrer fermement dans notre culture d'efficacité et notre approche orientée sur les objectifs, et nous veillerons à ce qu'ils s'accordent à notre modèle d'affaires unique et à nos objectifs de croissance ambitieux.

Du point de vue des risques et de la gouvernance ESG, le conseil d'administration et la direction ont été actifs à l'exercice 2024, en intégrant davantage les thématiques prioritaires au sein de nos processus internes. Nous avons ajouté de nouveaux risques climatiques à notre processus annuel de gestion du risque d'entreprise et avons revu notre évaluation des risques sociaux inhérents à notre chaîne d'approvisionnement. Le conseil a aussi officiellement introduit des indicateurs de rendement liés aux facteurs ESG dans la rémunération des membres de la haute direction visés pour l'exercice 2025. Les membres du conseil ont suivi plusieurs séances de formation continue sur des enjeux ESG, allant des normes de divulgation anticipées à la cybersécurité. Tout au long de l'année, la direction, avec le plein appui du conseil, a continué à dialoguer activement avec les investisseurs sur les principaux enjeux ESG afin d'expliquer notre approche et de mieux comprendre leurs attentes.

Du côté de nos activités directes, nous avons fièrement contribué à nouveau au développement économique canadien grâce à notre offre d'emplois sûrs, à l'ouverture de nouveaux magasins et la rénovation de magasins existants, de même qu'à l'approvisionnement et la distribution efficace de biens partout au pays. Nos employés sont indispensables pour honorer notre promesse de valeur et réaliser notre plan de croissance. Voilà pourquoi nous investissons constamment dans l'attraction, la rétention et le perfectionnement des talents, et que nous

nous engageons à promouvoir un environnement de travail sécuritaire et inclusif. Dans le cadre de cet effort, nous avons mis en place de nouvelles technologies à l'exercice 2024 en vue de simplifier et d'accélérer les processus d'embauche, de même que de rationaliser la gestion du rendement, tout en améliorant nos programmes de formation et de perfectionnement pour les employés.

Nous avons fait de nouveaux progrès en matière d'efficacité opérationnelle grâce à des efforts à l'exercice 2024 pour accélérer le déploiement de nos projets d'efficacité énergétique; des initiatives presque terminées, qui nous ont aidés à réduire notre intensité carbone malgré la croissance de nos activités. À l'avenir, en évaluant la prochaine étape de notre stratégie climatique, nous évaluerons en continu les leviers possibles pour réduire notre empreinte carbone.

Au-delà de nos propres activités, nous reconnaissons la responsabilité qui nous incombe de respecter et de protéger les droits de la personne et l'environnement dans le contexte d'une chaîne d'approvisionnement internationale. En plus d'avoir revu notre évaluation des risques sociaux, nous avons également terminé à l'exercice 2024 le déploiement de notre programme d'audit social initial ciblant les fournisseurs de niveau 1. Nous visons à inclure de nouveaux fournisseurs au cours de la prochaine phase en vue d'accroître la portée de notre programme.

Même si les nouvelles initiatives à l'échelle de nos principaux piliers sont importantes en vue d'une approche plus globale de notre chaîne de valeur, plusieurs de nos thématiques prioritaires liées aux produits et aux clients demeureront essentiellement inchangées. La qualité et la sécurité de nos produits, ainsi que leurs accessibilités – du point de vue économique et de la proximité physique – sont au cœur à la fois de notre stratégie

d'affaires et de nos réflexions ESG. Nous jouons un rôle clé dans l'écosystème canadien du commerce de détail et nous travaillons sans relâche tous les jours pour renforcer cette position.

Au fil de notre parcours ESG, nous ne perdrons pas de vue notre raison d'être, qui nous a bien guidés jusqu'à maintenant. Nous sommes fiers de tout ce que nous avons accompli à ce jour; nous continuerons à œuvrer avec la même rigueur et à être conscients des défis qui se présenteront lors de l'avancement des initiatives ESG au sein de notre chaîne de valeur. Nous nous appliquerons à établir des objectifs atteignables pour traiter les enjeux sur lesquels nous pouvons exercer une influence et qui sont pertinents pour notre entreprise. Nous dialoguerons avec nos principales parties prenantes pour comprendre leurs attentes, tout en demeurant fidèles à notre promesse de valeur et de commodité pour nos clients.



Neil Rossy
Président et chef
de la direction



Stephen Gunn
Président du conseil

SURVOL ESG

MESSAGE DE LA DIRECTION

MESSAGE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

APERÇU DE NOTRE ENTREPRISE

GOUVERNANCE ESG

APPROCHE ESG

FAITS SAILLANTS

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

MESSAGE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

UNE BASE SOLIDE POUR LA PROCHAINE ÉTAPE DE NOTRE PARCOURS

Dollarama a passé les dernières années à bâtir un cadre solide pour soutenir l'exécution de notre stratégie ESG, améliorer notre divulgation et faire progresser nos initiatives existantes. Nous avons récolté les fruits de ce travail à l'exercice 2024, en progressant sur tous les fronts. Ces avancées nous seront bien utiles alors que nous entamons la prochaine étape de notre parcours.

Nos piliers et nos priorités ESG sont clairs et ancrés dans notre raison d'être. Cependant, nous sommes toujours prêts à les adapter aux transitions qui s'opèrent en matière ESG, notamment l'évolution des normes de divulgation sur le plan de la durabilité au sein du CCNID et de l'ISSB, et les commentaires directs de nos parties prenantes. De plus, le suivi et la gouvernance de nos thématiques prioritaires sont maintenant bien intégrés au sein de notre organisation et soutenus aux niveaux les plus élevés.

À l'exercice 2024, nous avons pris des mesures additionnelles dans la bonne direction et harmonisé davantage nos pratiques aux recommandations du TCFD. Nous avons ajouté des risques climatiques à notre processus de gestion du risque d'entreprise, et dans le présent rapport, nous avons fourni notre divulgation la plus complète à ce jour des différents types de risques et opportunités climatiques dont nous tenons compte, de même que des facteurs d'atténuation que nous avons relevés.

Nos efforts pour suivre les normes reconnues et améliorer la transparence sur les principaux enjeux ESG ne sont pas passés inaperçus. Notre notation de risque ESG de Sustainalytics est passée de moyenne à faible en avril 2024, et nous avons maintenu notre note A, accordée par MSCI en matière ESG. Bien qu'il nous reste encore beaucoup à faire et que nous demeurons

résolus à déployer les efforts pour y parvenir, nous sommes encouragés et galvanisés par cette reconnaissance. Le présent rapport marque également la deuxième année consécutive de l'obtention d'une assurance limitée de la part d'un tiers concernant certains indicateurs, notamment l'intensité des émissions de GES de portée 1 et 2.

Par ailleurs, nous avons également concentré nos efforts sur l'amélioration des contrôles et de la collecte de données ESG, dans le contexte des défis inhérents à une telle collecte, en plus de ceux découlant de notre modèle d'affaires unique et de la croissance rapide de notre empreinte. À l'exercice 2024, avec le soutien d'un tiers et guidés par les normes du Protocole des GES, nous avons amélioré la précision de notre méthodologie concernant les émissions de GES, notamment en ce qui a trait aux données de consommation du chauffage. Même si ces changements nous procurent de meilleurs renseignements sur nos principales sources d'émissions de GES et qu'ils guideront notre stratégie climatique, ils nous ont amenés à revoir nos émissions de GES publiées précédemment. Ils nous forcent également à évaluer de nouveau notre cible d'intensité des émissions de GES de portée 1 et 2. Par conséquent, nous réévaluerons notre stratégie climatique – tant la cible que les leviers –, en vue de divulguer nos progrès dans notre Rapport ESG de l'exercice 2025.

Au-delà de la collecte améliorée des données, la réévaluation de notre stratégie climatique arrive aussi à point étant donné l'achèvement prévu de nos projets d'efficacité énergétique à l'exercice 2025. De plus, nous adoptons une vision plus complète de notre chaîne de valeur, puisque les impacts dépassent nos activités directes. Cet accent élargi se reflète dans les nombreuses initiatives actuelles concernant notre chaîne

d'approvisionnement étendue : de la quantification en cours de catégories d'émissions de GES de portée 3 et du dialogue accru avec les propriétaires fonciers et les fournisseurs de services sur les enjeux ESG, à l'élargissement de notre programme d'audit social pour y ajouter de nouveaux fournisseurs de produits.

Nous continuerons à progresser dans notre parcours ESG et notre stratégie climatique, en bâtissant sur un cadre et une base de plus en plus solides, et en étant toujours aussi animés par notre approche centrée sur des objectifs significatifs et atteignables. Nous sommes impatients de recevoir vos commentaires sur notre rapport et de poursuivre nos dialogues avec nos principales parties prenantes tout au long de l'année.



Patrick Bui
Chef de la direction
financière



Marie Rougier
Responsable ESG

SURVOL ESG

MESSAGE DE LA DIRECTION

MESSAGE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

APERÇU DE NOTRE ENTREPRISE

GOUVERNANCE ESG

APPROCHE ESG

FAITS SAILLANTS

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

APERÇU DE NOTRE ENTREPRISE

Offrir des produits d'usage courant à prix abordables

Dollarama est un détaillant à bas prix reconnu au Canada, qui propose un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers à prix abordables, grâce à son équipe diversifiée et dynamique au service des clients dans dix provinces et deux territoires.

Nos produits de qualité, offerts à de bas prix fixes, plaisent à tous les groupes démographiques, quel que soit leur niveau de revenus. Les magasins exploités par Dollarama partout au Canada offrent à sa clientèle une gamme d'articles à prix attrayants dans des magasins bien situés, que ce soit dans des régions métropolitaines, des villes de taille moyenne ou des petites villes. Un assortiment de produits est également offert, à la caisse seulement, par l'entremise de notre magasin en ligne.

Notre raison d'être



Fournir aux Canadiens de tous les horizons une valeur et une qualité supérieures pour chaque dollar dépensé, ainsi que la proximité et l'accessibilité à des produits essentiels d'usage courant à prix abordables qui répondent à leurs besoins et surpassent leurs attentes.

Notre vision



Être le chef de file des détaillants à bas prix dans chaque marché que nous desservons pour fournir aux clients une valeur inégalée en contrepartie de leur argent durement gagné.

Chiffres clés de l'exercice 2024



5,9 G\$

de revenus



28 350

employés



Top 10

des entreprises les plus réputées au Québec et au Canada, selon l'étude Réputation 2024 de Léger



1 551

magasins Dollarama



~ 85 %

des ménages canadiens vivent à moins de 10 kilomètres d'un magasin Dollarama



Top 40

des marques ayant le plus de valeur au Canada, selon le classement Canada 100 de 2024 publié par Brand Finance



Produits vendus à de bas prix fixes allant de

0,87 \$ à 5,00 \$



~ 7,5 M +

de clients magasin hebdomadairement chez Dollarama, en magasin ou en ligne

GOVERNANCE ESG

SURVOL ESG

MESSAGE DE LA DIRECTION

MESSAGE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

APERÇU DE NOTRE ENTREPRISE

GOVERNANCE ESG

APPROCHE ESG

FAITS SAILLANTS

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Superviser la stratégie d'entreprise de Dollarama, le cadre de gestion du risque d'entreprise, les politiques de gouvernance et la gestion du capital humain
- Assurer la surveillance des risques et opportunités en matière ESG et déléguer à ses comités la surveillance et la supervision de questions ESG précises
- Intégrer les questions ESG au mandat du conseil et aux règles de tous ses comités
- Communiquer continuellement avec les diverses parties prenantes concernant les questions ESG
- S'assurer que Dollarama divulgue l'information ESG de manière appropriée et en temps opportun

COMITÉ D'AUDIT

- Surveiller les risques ESG liés aux activités et à la chaîne d'approvisionnement
- Recevoir et examiner les rapports trimestriels de la direction sur les risques, les stratégies et les opportunités ESG, y compris la stratégie climatique
- Évaluer la pertinence et l'efficacité de la capacité de la direction à surveiller, à gérer et à atténuer les risques ESG
- Examiner la divulgation ESG

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

- Examiner les politiques et les pratiques relatives à la gestion du capital humain, y compris du point de vue ESG
- Ces politiques et pratiques comprennent celles se rapportant à la culture organisationnelle, au recrutement, à la rétention des employés, aux mesures incitatives et aux promotions, ainsi qu'aux pratiques de soutien à la diversité et à l'inclusion, de même qu'à la santé et à la sécurité en milieu de travail

COMITÉ DE NOMINATION ET DE GOUVERNANCE

- Élaborer et améliorer l'approche de la Société en matière de gouvernance, y compris au sujet de la diversité au sein du Conseil, l'éthique et les pratiques d'affaires équitables
- Évaluer, élaborer, recommander et mettre en œuvre les politiques et lignes directrices en matière de gouvernance, y compris en matière ESG
- Superviser la gestion des risques liés aux droits de la personne dans le cadre des activités et de la chaîne d'approvisionnement de la Société, et examiner les divulgations par la Société à cet égard

COMITÉ DE DIRECTION

- Identifier les risques et les opportunités ESG
- Élaboration et mise en œuvre de stratégies ESG conformes aux priorités commerciales et aux intérêts des parties prenantes
- Rendre compte au conseil d'administration et à ses comités des risques et des opportunités ESG
- Dialoguer avec les actionnaires sur les questions en matière ESG et fournir une rétroaction au comité de direction et au conseil d'administration

CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

- Diriger la stratégie ESG et climatique, et faire état de son évolution au comité d'audit
- Dialoguer avec les parties prenantes internes et externes sur les questions ESG

COMITÉ DIRECTEUR ESG

- Mettre en œuvre et suivre les projets en appui à la stratégie ESG de la Société
- Surveiller et identifier les opportunités, risques, tendances et réglementations liés aux questions ESG et au climat, en appui au comité de direction

Composition :

- Chef de la direction financière¹
- Responsable ESG
- Premier vice-président, Ressources humaines¹
- Premier vice-président, Division des importations¹
- Première vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire corporatif¹
- Premier vice-président, Réapprovisionnement¹
- Directrice principale, Affaires juridiques, et responsable de la vie privée
- Directrice, Affaires réglementaires, conformité et assurance qualité

RESPONSABLE ESG

- Soutenir l'élaboration, la mise en œuvre et la divulgation de la stratégie ESG de l'entreprise, sous la responsabilité directe du chef de la direction financière
- Coordonner et soutenir les parties prenantes internes, y compris en veillant à renforcer les capacités
- Évaluer la pertinence des meilleures pratiques ESG, ainsi que des pratiques émergentes

¹ Membre du comité de direction, relève directement du président et chef de la direction

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Mandat du conseil d'administration [↗](#)

Règles des comités du conseil d'administration [↗](#)

APPROCHE ESG

SURVOL ESG

MESSAGE DE LA DIRECTION

MESSAGE DE LA DIRECTION
FINANCIÈRE

APERÇU DE NOTRE
ENTREPRISE

GOVERNANCE ESG

APPROCHE ESG

FAITS SAILLANTS

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

NOS PILIERS ET THÉMATIQUE PRIORITAIRES ESG DE L'EF24

Nos produits et nos clients

- Accessibilité des produits
- Sécurité et qualité des produits
- Composantes environnementales et sociales des produits
- Emballage

Nos activités et notre stratégie climatique

- Stratégie climatique
- Gestion de l'énergie
- Déchets d'exploitation
- Transport

Nos employés

- Attraction, perfectionnement et rétention des talents
- Pratiques d'emploi équitables
- Santé et sécurité
- Diversité et inclusion

Notre chaîne d'approvisionnement

- Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Droits de la personne et environnement
- Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement

Notre gouvernance

- Cadre de gouvernance
- Éthique et pratiques d'affaires équitables
- Sécurité de l'information et des données



SURVOL ESG

MESSAGE DE LA DIRECTION

MESSAGE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

APERÇU DE NOTRE ENTREPRISE

GOVERNANCE ESG

APPROCHE ESG

FAITS SAILLANTS

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

Notre stratégie ESG est motivée par la création de valeur durable et elle est intégrée à notre modèle d'affaires unique, très efficace et à faibles coûts. À l'heure actuelle, les secteurs et thématiques ESG prioritaires sont fondés sur leur importance et pertinence pour notre entreprise, notre capacité à exercer un contrôle ou une influence, ainsi que la rétroaction de nos parties prenantes. Ils sont identifiés et hiérarchisés en ordre de priorité comme suit :

1. IDENTIFICATION DES THÉMATIQUES

Les thématiques ESG sont continuellement revues et identifiées à l'aide des moyens suivants :

- Notre processus de gestion annuelle des risques d'entreprise (« GRE »);
- Thématiques et indicateurs issus des normes du SASB, notamment en ce qui a trait aux détaillants et aux distributeurs de produits multilignes et spécialisés;
- Recommandations du TCFD;
- Critères des agences de notation ESG;
- Surveillance de l'évolution des normes ESG, comme l'ISSB et le CCNID;
- Comparaison avec les pairs;
- Dialogue continu avec les parties prenantes et rétroaction, comme détaillé dans le tableau.

2. HIÉRARCHISATION DES THÉMATIQUES

Les thématiques ESG identifiées sont ensuite placées en ordre de priorité, en tenant compte 1) de la rétroaction des parties prenantes, 2) de leur importance relative pour l'entreprise telle que déterminée par le processus annuel de GRE, ainsi que 3) de leur pertinence dans le cadre de nos activités et de notre capacité à exercer une influence.

De façon générale, les piliers et les priorités ESG de l'exercice 2024 correspondent encore à ceux fixés dans le cadre du dernier rapport ESG. Cependant, ils continuent d'évoluer et de se développer selon l'évolution des normes et des attentes, et au fil de l'amélioration de notre divulgation.

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Glossaire des termes ESG



	Partie prenante	Canal de communication	Fréquence des communications
Internes	Conseil d'administration	Réunions du conseil	Trimestrielle à semestrielle, selon les mandats du conseil, et au besoin
		Réunions des comités du conseil	
		Processus de GRE	
	Direction	Comité de direction	Mensuelle
		Comité directeur ESG	Trimestrielle
		Processus de GRE	Annuelle
Équipes de l'approvisionnement, de l'exploitation, du transport et de la logistique, des affaires juridiques et réglementaires, des ressources humaines, des technologies de l'information, des finances et de la gestion du risque	Processus de GRE	Annuelle et dans le cours normal des activités	
Employés	Réunions de l'entreprise et des départements	Dans le cours normal des activités	
	Séances de formation		
	Évaluations de rendement		
	Mécanismes de signalement et de traitement des plaintes		
Externes	Actionnaires et leurs représentants	Dialogue direct	Sur une base continue
		Conférences sur les résultats	Trimestrielle
		Assemblée annuelle des actionnaires	Annuelle
		Courriels des relations avec les investisseurs	Ponctuelle
		Courriels ESG	
	Fournisseurs	Processus d'approvisionnement	Dans le cours normal des activités
		Code de conduite des fournisseurs	
		Dialogue direct	
		Programme d'audit social	
		Mécanismes de signalement et de traitement des plaintes	
Clients et collectivités	En magasins	Dans le cours normal des activités	
	Canaux de service à la clientèle		
	Site Web de l'entreprise		
	Médias sociaux		

SURVOL ESG

MESSAGE DE LA DIRECTION

MESSAGE DE LA DIRECTION
FINANCIÈREAPERÇU DE NOTRE
ENTREPRISE

GOUVERNANCE ESG

APPROCHE ESG

FAITS SAILLANTS

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

FAITS SAILLANTS DE L'EF24

**Identification de 5 principales catégories d'émissions de GES de portée 3**

en soutien à l'objectif en cours de quantification pour l'exercice 2025

53 %

du réseau de magasins est maintenant équipé de systèmes de gestion énergétique, ce qui représente une hausse de 43 % depuis l'exercice 2023

80 %

des magasins sont désormais équipés d'éclairage à DEL, ce qui représente une hausse de 21 % depuis l'exercice 2023

**Lancement d'un projet pilote utilisant des camions électriques**

pour déplacer les remorques entre nos entrepôts et notre centre de distribution

**Nouvelles technologies RH**

déployées pour accélérer l'embauche, soutenir la rétention des talents et gérer le rendement

**Dollarama figure au palmarès annuel Women Lead Here du Globe and Mail**

grâce à un nombre important de femmes à des postes de haute direction

60 %

de l'ensemble des embauches et 50 % des embauches au sein des membres de la direction¹ s'identifiaient comme des femmes

33 %

de femmes et 33 % de personnes issues des minorités visibles parmi les membres de la haute direction

**Achèvement du déploiement de la portée initiale du programme d'audit social, ciblant les fournisseurs de niveau 1**

Intégration de nouveaux fournisseurs dans la prochaine phase du programme d'audit social

**Zéro**

violation importante de données à ce jour, y compris celles d'informations personnelles identifiables

**Amélioration de la notation de risque ESG de Sustainalytics qui est passée de moyenne à faible en avril 2024****Maintien de la note A accordée par MSCI ESG**

¹ Dollarama regroupe sous l'appellation « membres de la direction » ses membres de la haute direction visés, premiers vice-présidents, vice-présidents, directeurs principaux, directeurs, directeurs des opérations et superviseurs de district. Cette définition diffère de celle du SASB.



02

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

01

SURVOL ESG

03

NOS ACTIVITÉS ET
NOTRE STRATÉGIE
CLIMATIQUE

04

NOS EMPLOYÉS

05

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

06

NOTRE GOUVERNANCE

07

ANNEXE

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

Notre succès dépend de notre capacité à rendre accessibles des produits de qualité à prix abordables qui répondent aux besoins de notre clientèle et surpassent leurs attentes, ainsi qu'à répondre aux normes canadiennes concernant la sécurité des produits. C'est pourquoi il est fondamental que nous nous assurions de l'accessibilité physique et économique de nos magasins et de nos produits attrayants, et ce, non seulement au profit de notre stratégie d'entreprise, mais aussi de notre raison d'être et des Canadiens de tous les horizons.

DANS CETTE SECTION

GOUVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

ACCESSIBILITÉ DES PRODUITS

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS

COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES
ET SOCIALES DES PRODUITS

EMBALLAGE

SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

ACCESSIBILITÉ DES PRODUITS

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS

COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DES PRODUITS

EMBALLAGE

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

02

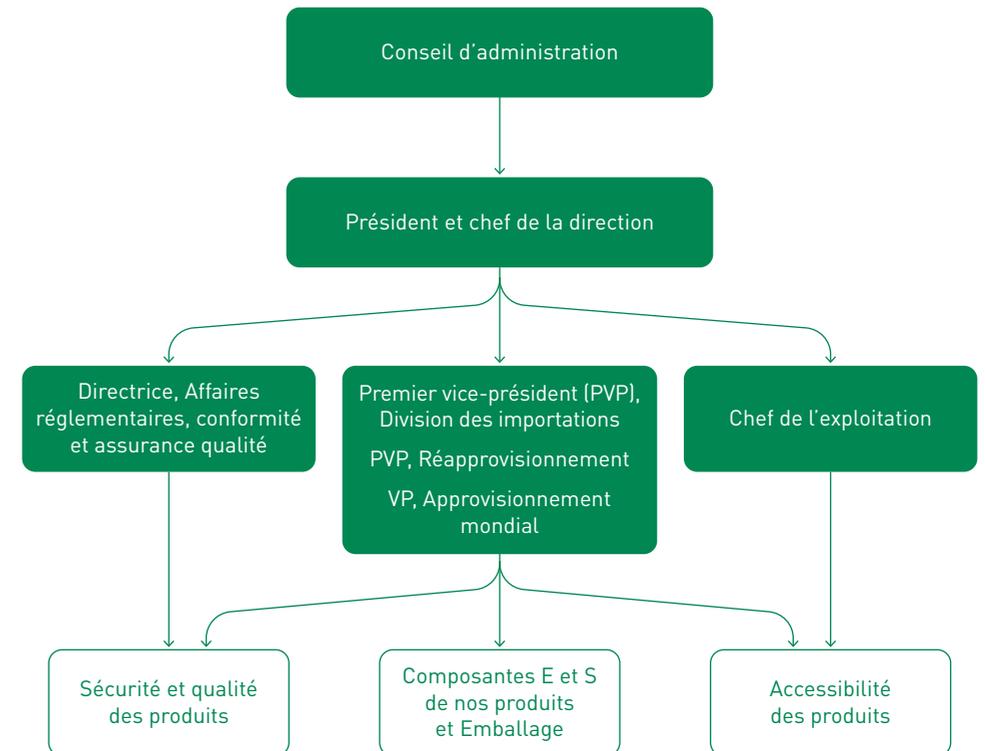


GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Au niveau de la direction, plusieurs membres du comité de direction assument des responsabilités précises concernant les thématiques prioritaires liées aux produits et aux clients, puisque ceux-ci sont au cœur de notre raison d'être et de notre stratégie d'entreprise. Le comité de direction est également soutenu par les équipes de la Conformité et des Affaires juridiques pour assurer notre conformité en matière de qualité, de sécurité et de normes d'étiquetage des produits.

Le conseil a la responsabilité ultime de surveiller la stratégie d'entreprise de la Société, ainsi que les thématiques prioritaires liées aux produits et aux clients.

Pour en savoir plus, consultez la section [Gouvernance ESG](#).



SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

ACCESSIBILITÉ DES PRODUITS

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS

COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DES PRODUITS

EMBALLAGE

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

ACCESSIBILITÉ DES PRODUITS

En tant que chef de file du commerce de détail à bas prix au Canada, nous nous engageons à fournir tout au long de l'année une valeur inégalée à de bas prix fixes pour chacun de nos produits. De plus, nous favorisons l'accessibilité tout en élargissant notre réseau national. Les prix abordables, jumelés à notre proximité physique, sont essentiels pour nous assurer de l'accessibilité de nos produits pour tous les Canadiens.

Nous travaillons continuellement à l'ajustement de notre structure de prix pour honorer notre promesse envers nos clients. Nous y parvenons notamment en exploitant notre plateforme d'approvisionnement direct et notre modèle d'affaires rentable pour offrir une gamme variée et attirante de produits de marques nationales reconnues et de marque maison à nos clients.

Approche de Dollarama à l'égard des prix abordables



Approvisionnement direct et gestion active de produits

- Nos solides capacités d'approvisionnement direct et notre pouvoir d'achat nous permettent d'offrir des produits à faibles coûts.
- Nous renouvelons notre offre de produits tout au long de l'année.



Nombreuses options de prix dans toutes les catégories

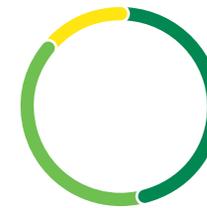
- Les produits sont offerts à différents prix dans l'ensemble des catégories et des départements.
- Nous veillons à fournir la meilleure valeur relative sur le marché pour chaque produit à l'échelle de notre vaste assortiment.



Conception minimaliste des emballages et de l'image de marque

- L'image de marque et l'emballage des marques privées d'un grand nombre de nos produits permettent aux clients de réaliser des économies.
- Nos pratiques de commercialisation, de promotion et de publicité sont limitées, voire inexistantes.

Catégories de produits¹



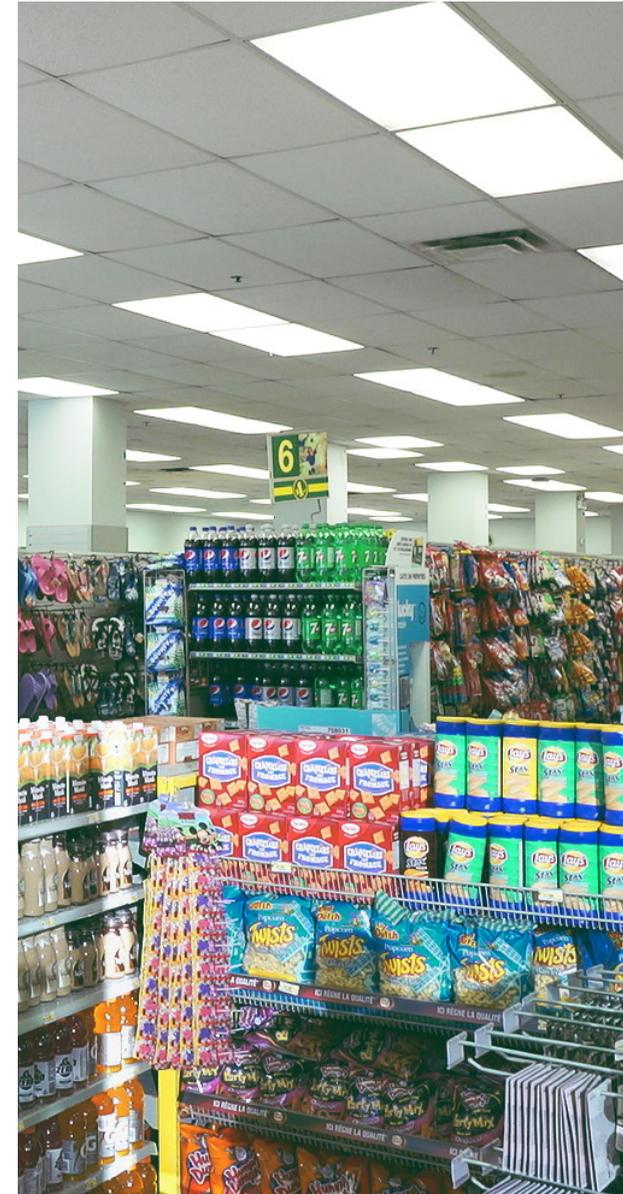
Produits de consommation courante	46 %
Marchandises générales	40 %
Articles saisonniers	14 %

Répartition des marques¹



Marque maison	60 %
Marques nationales	40 %

¹ Selon la valeur au détail à l'EF24



SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

ACCESSIBILITÉ DES PRODUITS

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS

COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DES PRODUITS

EMBALLAGE

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

Au fil de notre croissance, nous continuons à renforcer notre proximité à notre clientèle partout au Canada. Lorsque nous choisissons de nouveaux emplacements, nous considérons tous les types de marché, en milieu rural et urbain, pour offrir des produits de qualité à prix abordables, partout où les clients ont besoin de nous.

L'accessibilité économique de nos produits et la proximité physique de nos magasins sont essentielles à notre stratégie d'entreprise. De plus, nous accordons une place croissante aux questions ESG au cœur de ce processus. Par exemple, concernant l'accessibilité économique, notre engagement en matière de pratiques responsables pour la vente et l'établissement des prix est au cœur de nos pratiques d'approvisionnement et de merchandising. Du point de vue de la proximité physique, nous ne privilégions pas ni ne ciblons de régions, de types de marché ou de segments de la population en particulier. À tous les égards, nous cherchons à servir les consommateurs de tous les groupes démographiques. Nous continuons également à accroître notre proximité avec les communautés autochtones du Canada. À l'exercice 2024, nous avons 7 magasins situés dans des réserves au Canada, et nous continuons à évaluer les occasions lorsqu'elles se présentent.



« Accroître notre proximité avec la clientèle est essentiel pour nous assurer que les Canadiens de tous les horizons puissent accéder aisément à un vaste assortiment de produits à prix abordables au quotidien. Au fil de notre croissance, cette volonté nous motive à rejoindre de nouveaux clients et à servir de nouvelles communautés canadiennes d'un océan à l'autre. »

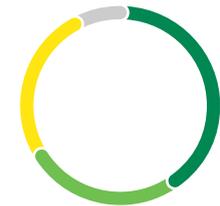
— Johanne Choinière, chef de l'exploitation

Empreinte des magasins par type de marché à l'EF24



Satellite	31 %
Suburbain	26 %
Urbain	26 %
Rural	17 %

Empreinte des magasins par région à l'EF24



Ontario	40 %
Québec	26 %
Ouest du Canada	26 %
Canada atlantique	8 %



1 551

magasins Dollarama situés dans dix provinces et deux territoires à la fin de l'exercice 2024



65

nouveaux magasins nets ouverts à l'échelle des marchés et du Canada à l'exercice 2024



~ 85 %

des Canadiens vivent à 10 km ou moins d'un magasin Dollarama

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSGOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRESACCESSIBILITÉ
DES PRODUITSSÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITSCOMPOSANTES
ENVIRONNEMENTALES ET
SOCIALES DES PRODUITS

EMBALLAGE

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS

SASB CG-MR-410a.2

Notre approche

Nous offrons un vaste assortiment de produits, incluant les produits d'entretien ménager, les produits de soins personnels, les jouets, la nourriture, les produits de santé en vente libre et les vêtements. Nous nous procurons directement près de la moitié de nos produits à l'extérieur de l'Amérique du Nord, dans plus de 25 pays à travers le monde, le reste provenant de fournisseurs d'Amérique du Nord. Dans ce contexte, nous travaillons avec diligence pour répondre constamment aux normes et exigences réglementaires canadiennes pour l'ensemble de notre gamme de produits.

Déceler et évaluer les risques

Notre cadre de conformité repose sur le respect de la réglementation et des lignes directrices réglementaires, une évaluation de risque pour chaque produit, ainsi que sur une surveillance continue de la performance des produits. Selon la catégorie ou les caractéristiques d'un produit en particulier, nous évaluons la sécurité liée aux produits chimiques et à la nourriture, les tests mécaniques, de même que l'étiquetage et la certification. Nous surveillons également de nombreux types de produits chimiques et de substances, comme les paraffines chlorées à chaîne courte (« PCCC »), le bisphénol A (« BPA »), le formaldéhyde et les phtalates.

Nos processus continus de sécurité des produits, notre surveillance active de la réglementation, ainsi que nos dialogues continus avec les parties prenantes externes et internes soutiennent tous notre capacité à maintenir la conformité avec les normes et exigences canadiennes concernant la qualité et la sécurité des produits. Ces mêmes processus nous permettent également de déceler d'éventuelles matières, substances ou produits chimiques émergents et potentiellement préoccupants.

Lors de l'exercice 2021, nous nous étions fixé les objectifs 1) d'atténuer le risque de PCCC présents dans les produits de plastique en exigeant que les fabricants adoptent de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux, et 2) de mettre en œuvre des programmes ciblés pour les tests de produits, conformément à la surveillance continue des produits de consommation par Santé Canada. À l'exercice 2024, nous avons conclu que les



SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSGOVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRESACCESSIBILITÉ
DES PRODUITSSÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITSCOMPOSANTES
ENVIRONNEMENTALES ET
SOCIALES DES PRODUITS

EMBALLAGE

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

mesures prises pour faire progresser ces objectifs étaient désormais bien ancrées dans nos processus. Par conséquent, nous retirons ces deux objectifs, que nous considérons dorénavant comme une partie intégrante de nos pratiques quotidiennes, sous la responsabilité de notre équipe de la Conformité.

Sécurité et qualité tout au long du cycle de vie des produits

La sécurité commence dès la sélection d'un produit, parfois même avant, au moment de sa conception, en ce qui concerne les produits de marque privée fabriqués pour Dollarama. Nos processus comprennent une communication régulière avec nos fournisseurs pour nous assurer que nos normes et exigences soient comprises et respectées.

De nombreuses exigences doivent être satisfaites avant que les produits ne puissent être expédiés à Dollarama, notamment les tests, la certification ou l'étiquetage. Par exemple, les tests menés par un tiers avant l'expédition peuvent porter sur les produits chimiques, les matériaux, la mécanique, la performance, les fonctionnalités et/ou la durabilité. En outre, tous les fabricants de nourriture doivent avoir la certification de GSFI ou se conformer à la norme ISO 22000.

Lorsque les fournisseurs nous envoient des biens, ces produits font l'objet de vérifications supplémentaires fondées sur leur profil de risque et leur catégorie. Les établissements de Dollarama sont régulièrement inspectés par diverses autorités réglementaires canadiennes qui assurent une surveillance des produits de consommation, des appareils médicaux ou des produits alimentaires.

Lorsque les produits sont disponibles à la vente, notre équipe de la Conformité maintient des communications continues avec les parties prenantes internes et externes, notamment au sein des opérations et du service à la clientèle, afin de s'assurer que toute préoccupation ou déficience soulevée au sujet d'un produit soit rapidement prise en charge, notamment au moyen d'enquêtes et de mesures correctives. Les rappels de produits, le cas échéant, sont largement communiqués et systématiquement publiés sur notre site Web pour nous assurer que l'information est facilement accessible par toutes les parties prenantes.

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Rappels de produits

Rappels des produits de marques nationales et de la marque maison de Dollarama

SASB CG-TS-250a.1, FB-FR-250a.2, HC-DR-250a.2		EF23	EF24
Total	Nombre total de rappels	5 ¹	2 ⁴
	Nombre total d'unités rappelées	108 616	430 946
	• % d'unités rappelées de marque maison	15,8 %	3,4 %
	• % d'unités rappelées de marque nationale	84,2 %	96,6 %
Rappels de produits alimentaires	Nombre total de rappels	-	1 ⁵
	Nombre total d'unités rappelées	-	416 529
	• % d'unités rappelées de marque maison	-	-
	• % d'unités rappelées de marque nationale	-	100 %
Rappels de jouets	Nombre total de rappels	-	1 ⁶
	Nombre total d'unités rappelées	-	14 417
	• % d'unités rappelées de marque maison	-	100 %
	• % d'unités rappelées de marque nationale	-	-
Rappels de produits de consommation	Nombre total de rappels	4 ²	-
	Nombre total d'unités rappelées	64 974	-
	• % d'unités rappelées de marque maison	26,5 %	-
	• % d'unités rappelées de marque nationale	73,5 %	-
Rappels de produits de santé	Nombre total de rappels	1 ³	-
	Nombre total d'unités rappelées	43 642	-
	• % d'unités rappelées de marque maison	0 %	-
	• % d'unités rappelées de marque nationale	100 %	-

1 Deux rappels de produits de marque maison et trois rappels de produits de marques nationales.

2 Bouteille en plastique La Pat' Patrouille de 16 oz; Lampe à l'huile Camp; Nettoyant multi-surfaces parfumé Pine-Sol® dans les parfums Fraîcheur lavande®, Citron frais et Mandarine®; Shampoing sec non parfumé Dove Refresh + Care, 142 g.

3 Peroxyde d'hydrogène 3,0 % USP.

4 Un rappel de produits de marque maison et un rappel de produits d'une marque nationale (produits multiples).

5 Barres tendres et céréales de marque Quaker (produits multiples).

4 Dinosauire en peluche avec hochet de Chikitoe.

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSGOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRESACCESSIBILITÉ
DES PRODUITSSÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITSCOMPOSANTES
ENVIRONNEMENTALES ET
SOCIALES DES PRODUITS

EMBALLAGE

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DES PRODUITS

SASB CG-MR-410a.1

Notre approche

Compte tenu de l'évolution des intérêts des consommateurs et des exigences réglementaires, nous ajustons notre sélection de produits avec diverses composantes environnementales et sociales (« E et S »), ainsi que notre capacité à en faire le suivi. Notre approche est fondée sur la disponibilité des produits ayant des composantes E et S au sein de notre structure à faibles prix fixes et de nos catégories de produits, de même que sur la réponse des clients.

Chez Dollarama, nous définissons les produits dotés de composantes E et S comme des produits ayant des caractéristiques environnementales ou sociales. Par exemple, des produits biodégradables, fabriqués à partir de contenu recyclé ou de matières remplaçant les plastiques vierges. Cela comprend également les produits alimentaires certifiés biologiques ou peu transformés.

Produits dotés de composantes E et S

Même si notre offre alimentaire est principalement composée de friandises, de boissons, de collations et de produits alimentaires ayant une longue durée de conservation, nous continuons d'offrir des produits alimentaires certifiés par des normes internationales reconnues, comme des aliments biologiques, végétaliens, sans OGM, sans gluten, ainsi que des produits alimentaires peu transformés.

À l'exercice 2024, notre assortiment de produits biologiques comprenait notamment des graines de chia, du quinoa, du sucre de coco et des craquelins de riz, ainsi que des produits d'hygiène personnelle contenant des ingrédients biologiques. Nos aliments peu transformés continuent d'inclure des produits comme des marrons et des fruits séchés. Nous avons introduit de nouveaux produits biologiques à l'exercice 2024 et nous continuons à chercher activement des façons d'en introduire davantage, toujours dans l'optique de répondre aux attentes des clients.

Chez Dollarama, les clients peuvent trouver des produits qui sont, par exemple, faits de bambou, de sucre de canne, de féculé de maïs et de fibres ou de plastique recyclés, plutôt que de plastiques vierges. Notre assortiment contient également des produits faits de composantes biodégradables ou compostables.

Compte tenu de l'évolution des règlements concernant les plastiques, nous continuons d'explorer des conceptions de produits et d'emballages qui utilisent des solutions alternatives. À l'exercice 2024, nous avons complété le retrait progressif des sacs de plastique à la caisse et de produits ciblés par l'interdiction fédérale de plastique à usage unique, comme les ustensiles de plastique et les pailles flexibles.

OBJECTIF

Éliminer l'utilisation et la vente de sacs de plastique à usage unique dans les magasins Dollarama partout au Canada d'ici le milieu de l'EF24, soit six mois avant l'entrée en vigueur de l'échéance réglementaire

■ ■ ■ Atteint¹

Suivre les produits dotés de composantes E et S

À l'exercice 2024, nous avons poursuivi nos efforts pour suivre les produits ayant des composantes E et S, tant de marques privées que nationales, au moyen d'un processus rationalisé, guidé par les normes ESG. Ce travail préliminaire nous a permis de renforcer davantage notre capacité à déceler les divers produits qui étaient, par exemple, compostables, fabriqués à partir de matières recyclées et biodégradables. Nous continuerons en ce sens à l'exercice 2025, mais notre grand volume de renouvellement des produits et le rythme élevé de nos ventes, entre autres facteurs, demeurent un défi.

OBJECTIF

Améliorer le suivi des composantes E et S de nos produits

■ ■ ■ En cours

¹ Atteint avant l'échéance réglementaire

SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

ACCESSIBILITÉ DES PRODUITS

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS

COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DES PRODUITS

EMBALLAGE

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

EMBALLAGE

SASB CG-MR-410a.3, CG-HP-410a.1

Notre approche

Notre modèle d'affaires efficace continue de guider notre approche en matière d'emballage primaire. Notre objectif consiste à limiter l'emballage, le cas échéant et dans la mesure du possible, pour générer des économies pour notre entreprise et soutenir notre promesse de valeur auprès de nos clients. Ce faisant, nous pouvons également atténuer les répercussions environnementales connexes. Pour y parvenir, nous travaillons directement avec nos fournisseurs, tant pour les marques nationales que privées. L'emballage est souvent fait de matériaux recyclables, et plusieurs catégories de produits utilisent principalement du carton. Bon nombre de nos fournisseurs disposent également de leurs propres programmes pour s'assurer que les emballages soient réduits au minimum et puissent être recyclés.

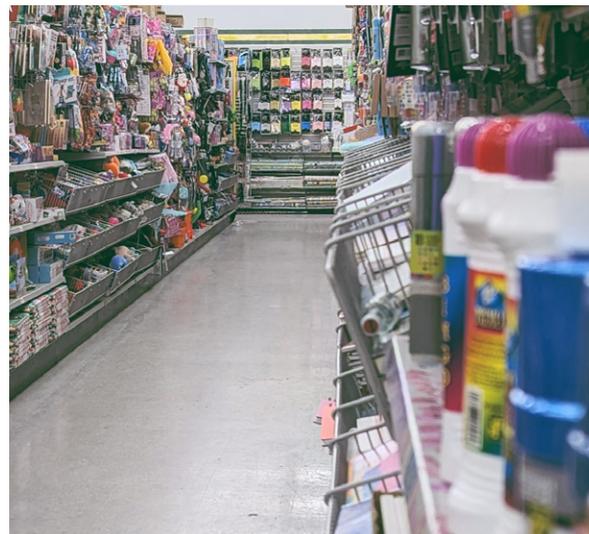
Quantifier l'emballage recyclable

À la fin de l'exercice 2024, en guise de première étape, nous avons lancé une initiative avec l'aide d'un expert tiers pour obtenir une meilleure vue d'ensemble de la proportion d'emballage primaire recyclable utilisé à l'échelle de notre

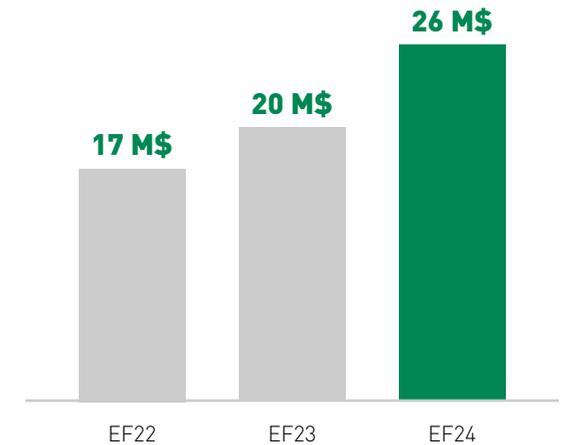
offre de produits de marque privée. Comme cette initiative est toujours en cours, nous poursuivons notre travail en ce sens pour estimer le pourcentage de produits contenant des composantes d'emballage recyclable. Aux fins de ce premier exercice, les composantes identifiées comme recyclables sont celles largement acceptées par les flux de recyclage au Canada, comme le papier, le carton et les plastiques n^{os} 1 et 2.

Gestion responsable des produits

Nous sommes inscrits aux programmes de gestion responsable des provinces et des municipalités qui se sont dotées d'un tel programme pour gérer le cycle de vie des produits après leur vente. Notre participation dans ces programmes croît en tandem avec la croissance de nos ventes et de notre réseau de magasins. Par l'entremise de ces programmes, nous assumons un pourcentage des coûts nets de la collecte sélective selon le type et la quantité de matériaux que nous importons ou vendons. Des écofrais ou des frais de gestion environnementale sont également perçus, s'il y a lieu, et remis à des organismes qui exécutent des programmes de recyclage réglementés partout au Canada.



Frais de gestion environnementale et frais de gestion responsable versés et/ou perçus et remis par Dollarama





03

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

01

SURVOL ESG

02

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

04

NOS EMPLOYÉS

05

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

06

NOTRE GOUVERNANCE

07

ANNEXE

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

Nous sommes déterminés à soutenir les efforts mondiaux dans la lutte contre les impacts des changements climatiques. Nous savons que les risques climatiques physiques et de transition peuvent entraîner des répercussions sur les activités, les finances ou la réputation de notre entreprise. Nos thématiques prioritaires liées au climat visent donc à atténuer ces risques et à saisir des occasions pour accroître l'efficacité de nos activités et minimiser notre empreinte carbone dans la mesure du possible, dans le cadre de l'évolution de la réglementation et des attentes des parties prenantes.

DANS CETTE SECTION

GOUVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUEGOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

03



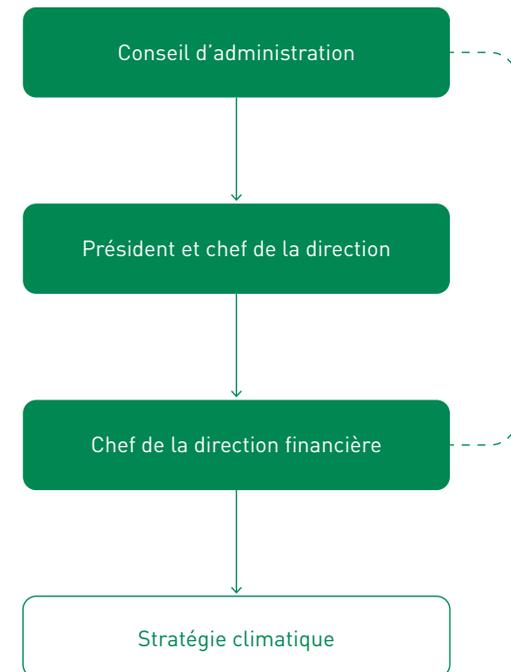
GOUVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Au niveau de la direction, le chef de la direction financière est responsable de diriger la stratégie climatique de Dollarama. Pour ce faire, il est soutenu par les autres membres du comité de direction ayant des responsabilités liées à l'exploitation, ainsi que par le comité directeur ESG. Le chef de la direction financière partage aussi la responsabilité du processus de gestion du risque d'entreprise au niveau de la direction avec la première vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire corporatif.

Le conseil a intégré des mesures de rendement liées aux facteurs ESG dans la rémunération incitative annuelle à court terme des membres de la haute direction visés, dont une liée au climat. Ces mesures entreront en vigueur à l'exercice 2025. De plus, nos facilités de crédit liées au développement durable sont rattachées à des objectifs préétablis de rendement liés au développement durable, dont l'un d'entre eux est associé à notre stratégie climatique.

Le conseil a la responsabilité ultime de surveiller les risques et les opportunités climatiques.

Pour en savoir plus, consultez la section [Gouvernance ESG](#).



SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

GOUVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

STRATÉGIE CLIMATIQUE

Survol de notre stratégie et de notre feuille de route

Notre stratégie et notre feuille de route climatiques reposent sur trois principes : premièrement, soutenir, autant que possible, les efforts mondiaux de lutte contre les impacts des changements climatiques; deuxièmement, ancrer notre stratégie dans notre modèle d'affaires unique; et, troisièmement, puiser dans notre philosophie d'affaires axée sur les objectifs.

À ce stade, en tenant compte des défis inhérents à l'adoption d'une cible de réduction absolue dans le cadre de la croissance passée et prévue de notre entreprise et de nos activités, ainsi que des défis associés à notre statut de locataires de magasins, nous avons axé notre stratégie de réduction des émissions de GES sur la diminution de l'intensité des émissions. Dans ce contexte, notre approche repose sur des leviers économiques et opérationnels viables, de même que sur le développement et la mise en œuvre de programmes clairs et réalistes qui généreront des résultats significatifs et atteignables.

Nous sommes locataires de l'ensemble de nos magasins, sauf un, ce qui a créé dans le passé et continue de créer certains défis inhérents dans le cadre de notre stratégie climatique. À titre de locataires, nos émissions de GES et notre capacité à contrôler et à recueillir les données reposent souvent sur la collaboration indispensable des propriétaires. Par exemple, pour près de la moitié de nos baux, les propriétaires maintiennent un contrôle sur les infrastructures et les systèmes de base des bâtiments (comme la toiture et les systèmes de chauffage et de ventilation). Il est donc plus difficile de mettre en œuvre des initiatives de réduction de l'intensité. Dans d'autres cas, nous peinons à obtenir des renseignements fiables et en temps opportun de la part des propriétaires, comme les données détaillées sur le chauffage et la consommation d'électricité.

Progrès de la feuille de route et de la stratégie climatiques

	EF19	EF20	EF21	EF22	EF23	EF24	EF25 ¹
Première divulgation des émissions de GES de portée 1 et 2	■	■	■	■	■	■	■
Engagement d'harmonisation avec le TCFD	■	■	■	■	■	■	■
Stratégie climatique de première génération, incluant une cible d'intensité des émissions de GES de portée 1 et 2	■	■	■	■	■	■	■
Première divulgation harmonisée avec la plupart des recommandations du TCFD	■	■	■	■	■	■	■
Point de vue ESG officiellement intégré au processus de gestion des risques d'entreprise	■	■	■	■	■	■	■
Amélioration de l'exactitude et de l'exhaustivité des données liées aux émissions de GES	■	■	■	■	■	■	■
Inscription à titre de signataire du TCFD	■	■	■	■	■	■	■
Intégration de nouveaux risques climatiques dans le processus de gestion des risques d'entreprise	■	■	■	■	■	■	■
Revue des exigences juridiques et réglementaires liées au climat	■	■	■	■	■	■	■
Quantification des catégories pertinentes d'émissions de GES de portée 3	■	■	■	■	■	■	■
Nouvelle évaluation de la stratégie climatique	■	■	■	■	■	■	■

1 En cours

SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

Stratégie et feuille de route des prochaines étapes

Nous sommes résolus à faire progresser notre stratégie et notre feuille de route climatiques mises en place à l'exercice 2022. En tirant parti des progrès accomplis aux exercices 2023 et 2024, nous comptons évaluer de nouveau notre stratégie et notre feuille de route climatiques lors de l'exercice 2025. Nous évaluerons notamment les leviers sur lesquels elles reposent et l'objectif connexe, dans les contextes suivants :

- La fin imminente de nos projets d'efficacité énergétique à l'exercice 2025;
- Nos communications positives avec les principaux propriétaires visant à accroître la visibilité des données sur la consommation d'énergie et à discuter de la mise en œuvre potentielle d'autres initiatives;
- Notre accès à de meilleures données de consommation de chauffage, réduisant ainsi notre dépendance aux données alternatives (données indirectes) et aux données de tiers pour calculer les émissions de GES de portée 1;
- Notre quantification en cours des catégories pertinentes d'émissions de GES de portée 3;
- La rétroaction reçue dans le cadre de nos conversations constantes avec les parties prenantes.

Nous entreprendrons ce travail à l'exercice 2025 en vue de divulguer nos progrès dans notre Rapport ESG de l'EF25.

Collecte de données, gestion et méthodes

À l'exercice 2024, avec le soutien d'un expert tiers et guidés par les normes du Protocole des GES, nous avons continué à renforcer nos capacités de collecte de données ESG, ainsi que notre méthode et nos contrôles pour évaluer la consommation énergétique, plus précisément les données sur le chauffage, qui représentent une part importante de nos émissions de GES de portée 1 et 2.

Au cours des années précédentes, nos données sur la consommation de chauffage provenaient de données alternatives (données indirectes). Celles-ci reposaient sur des hypothèses fondées sur les données financières recueillies à même les factures reçues durant l'exercice financier pertinent, ainsi que sur le prix moyen provincial d'énergie. Cependant, à l'exercice 2024, nous avons eu accès aux données réelles de consommation du chauffage pour la majorité de nos magasins,

ce qui a réduit notre dépendance aux données indirectes. Par conséquent, la grande majorité de nos émissions de portée 1 sont désormais calculées à partir des données réelles de consommation du chauffage, ce qui accroît considérablement l'exactitude de nos calculs de GES. En ce qui concerne le reste des émissions de portée 1, nous avons mis en œuvre une méthode d'estimation plus précise, qui repose dorénavant sur les données de consommation du chauffage auxquelles nous pouvons accéder, plutôt que sur les données indirectes précédemment utilisées. Dans de tels cas, nous continuons à travailler avec les propriétaires pour améliorer notre visibilité sur les types d'énergie pour le chauffage et les données de consommation.

En ce qui concerne les données de consommation électrique utilisées pour calculer les émissions de portée 2, nous disposons déjà des données réelles pour la majorité d'entre elles. À l'exercice 2024, nous avons utilisé de nouveaux outils statistiques qui nous ont aidés à mieux déceler et corriger certaines valeurs atypiques dans les données de consommation d'électricité et de chauffage, ce qui a affiné davantage la méthode de calcul des émissions de portée 1 et 2.

En vertu de cette nouvelle méthode, nos émissions de portée 1 et 2 ont été calculées de nouveau pour notre année de référence, ainsi que pour l'exercice 2023. Comme le chauffage représente près de la moitié de nos émissions de portée 1 et 2, les révisions aux données de consommation du chauffage à l'aide de cette nouvelle méthode ont grandement affecté les indicateurs des émissions globales absolues de GES et de l'intensité des émissions de GES divulgués au cours des exercices précédents. Au-delà des améliorations aux données de consommation électrique et de chauffage, notre méthode globale pour les émissions de portée 1 et 2 est demeurée comparable à l'exercice précédent sur tous les aspects importants. Puisque l'exactitude accrue des données permet la conception d'initiatives plus efficaces, nous considérons ces améliorations comme une étape de plus dans la progression de notre stratégie climatique.

Nous présentons à la page suivante nos données mises à jour concernant les émissions de GES des exercices 2020 et 2023, telles que calculées en vertu de notre nouvelle méthode améliorée à l'exercice 2024, ainsi qu'une comparaison avec les données précédemment divulguées à l'aide de notre ancienne méthode.

Émissions absolues de portée 1 et 2

En raison de cette nouvelle méthode, qui bénéficie de l'accès à des données réelles de consommation du chauffage pour la majorité de nos magasins et à des données de consommation électrique améliorées, les émissions absolues de GES de portée 1 et 2 pour notre année de référence ont nettement diminué par rapport aux données obtenues à l'aide de notre méthode précédente qui reposait sur des ensembles de données alternatives (données indirectes) pour les émissions de portée 1. De plus, cette nouvelle méthode indique une légère hausse de nos émissions de GES de portée 1 et 2 entre l'EF20 et l'EF23, principalement attribuable à la croissance de notre entreprise, de nos opérations et de notre réseau de logistique et de magasins. Entre les exercices 2023 et 2024, les émissions absolues de portée 1 et 2 ont aussi augmenté, mais plus lentement que notre croissance, comme expliqué ci-dessous. Cela dit, compte tenu de notre stratégie de croissance et de la hausse importante prévue de notre empreinte, nous continuons à croire pour le moment que les objectifs de réduction des émissions de GES les plus appropriés pour nous devraient être liés à l'intensité de nos émissions, laquelle a diminué par rapport à notre exercice 2020 de référence.

Sources des émissions de GES à l'EF24 en tonnes de CO₂e



OBJECTIF

Réduire l'intensité des émissions de GES de portée 1 et 2 à 4,2 kilogrammes de CO₂e/pi², d'ici l'EF31

À l'étude

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

GOVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

Intensité des émissions de portée 1 et 2

Comme l'indique le tableau à droite, notre nouvelle méthode de calcul des émissions de portée 1 et 2 affiche toujours une tendance à la baisse du côté de la réduction de l'intensité des émissions de GES depuis l'exercice 2020; l'intensité de nos émissions de GES est passée de 3,3 à l'exercice 2020 à 2,8 à l'exercice 2024. Cette réduction de 15 % par rapport à notre année de référence est attribuable aux bénéfices du déploiement sur une telle période des diverses initiatives d'efficacité énergétique décrites à la section Gestion de l'énergie, ainsi qu'à la décarbonation générale du réseau et à d'autres facteurs externes. La réduction de l'intensité est inférieure à celle calculée à l'aide de notre méthode précédente, principalement en raison de notre nouvel ensemble de données sur le chauffage qui a drastiquement réduit nos émissions de GES pour l'exercice 2020. Nous remarquons également que l'intensité des émissions de GES de l'exercice 2024 était généralement stable par rapport à l'exercice 2023, puisque la superficie occupée de notre réseau a augmenté plus rapidement que nos émissions totales de portée 1 et 2, d'un exercice à l'autre, notamment en raison de la capacité d'entreposage additionnelle qui est devenue pleinement opérationnelle à l'exercice 2024. Au début de l'exercice 2025, l'intensité de nos émissions de GES de portée 1 et 2 de l'exercice 2024 a reçu un niveau d'assurance limité de la part d'un tiers.

À la suite de cet exercice, nous nous apprêtons maintenant à évaluer de nouveau notre stratégie et notre objectif d'intensité des émissions de GES de portée 1 et 2 pour les adapter à une version plus globale de nos stratégies climatique et d'affaires. Par ailleurs, nous continuerons à améliorer les processus liés aux données et, lorsque possible, à combler les écarts entre les estimations et les données réelles, tout en gardant en tête les défis associés à notre statut de locataires et au fait que nous n'avons pas toujours le plein contrôle ou la pleine visibilité sur les démarches de nos propriétaires. Nous continuerons à présenter notre stratégie climatique de façon transparente à nos actionnaires et autres parties prenantes, de même qu'à nous assurer d'intégrer pleinement notre stratégie climatique au sein de notre stratégie d'entreprise et de notre croissance.

Historique des émissions de GES de portée 1 et 2 et de leur intensité (selon la méthode de portée 1 et 2 de l'EF24)

	EF20 ^{1,2}	EF23 ²	EF24
Total des émissions de GES de portée 1 et 2 (tonnes de CO₂e)	49 347	49 464	52 237
Total de l'intensité des émissions de GES de portée 1 et 2 (kg CO₂e/pi²)	3,3	2,8	2,8 ³

Sources des émissions de GES (selon la méthode de portée 1 et 2 de l'EF24)

		EF20 ⁴	EF23 ⁵	EF24 ⁶
Portée 1 (tonnes de CO₂e)	Chauffage des bâtiments (ex. au gaz naturel)^{6,7}	20 413 (41 %)	23 569 (48 %)	23 768 (46 %)
	Véhicules appartenant à la Société	1 081 (2 %)	1 195 (2 %)	1 187 (2 %)
Portée 2 (tonnes de CO₂e)	Électricité achetée^{6,8}	27 853 (57 %)	24 700 (50 %)	27 282 (52 %)
Superficie en pieds carrés	Occupation de l'espace de vente, des entrepôts et du centre de distribution (pi²)	15 051 017	17 436 341	18 714 579

1 Année de référence

2 Les intensités des émissions de portée 1 et 2 de l'EF20 et de l'EF23 ont reçu un niveau d'assurance limité de la part d'un tiers à l'exercice 2023. À l'exercice 2024, les émissions de GES totales de portée 1 et 2 pour l'EF20 et l'EF23 ont été revues par Dollarama en raison de l'amélioration de sa méthode de calcul, principalement en ce qui a trait aux données de consommation du chauffage. Les intensités révisées des émissions de l'EF20 et de l'EF23 n'ont pas fait l'objet d'une nouvelle assurance. Les émissions absolues de portée 1 et 2 de l'EF20 et de l'EF23 divulguées précédemment s'élevaient à 116 441 tonnes de CO₂e et à 85 891 tonnes de CO₂e, respectivement, alors que les intensités des émissions de l'EF20 et de l'EF23 divulguées précédemment s'élevaient à 7,7 et à 4,9, respectivement.

3 Soumis à un niveau d'assurance limité par un tiers.

4 Les émissions de l'EF20 ont été revues à la lumière des améliorations apportées durant l'EF24 à la méthode de calcul des émissions de portée 1 et 2, principalement en ce qui a trait aux données de consommation du chauffage. Les émissions de portée 1 issues du chauffage à l'EF20 s'élevaient précédemment à 84 806 tonnes de CO₂e. Les émissions de portée 1 issues des véhicules détenus par Dollarama sont demeurées inchangées. Les émissions de portée 2 de l'EF20 s'élevaient précédemment à 30 554 tonnes de CO₂e.

5 Les émissions de l'EF23 ont été revues à la lumière des améliorations apportées durant l'EF24 à la méthode de calcul des émissions de portée 1 et 2, principalement en ce qui a trait aux données de consommation du chauffage. Les émissions de portée 1 issues du chauffage à l'EF23 s'élevaient précédemment à 58 229 tonnes de CO₂e. Les émissions de portée 1 issues des véhicules détenus par Dollarama sont demeurées inchangées. Les émissions de portée 2 de l'EF23 s'élevaient précédemment à 26 467 tonnes de CO₂e.

6 Les données sur la consommation de gaz naturel et d'électricité continuent d'être calculées à l'aide des factures reçues durant l'exercice concerné. À l'EF24, les estimations des émissions de portée 1 représentaient 7 % des émissions totales de portée 1 et 2, alors que les estimations des émissions de portée 2 représentaient 21 %. Les estimations sont basées sur les intensités provinciales moyennes, calculées à partir des données de consommation, et peuvent faire l'objet d'une certaine incertitude.

7 Selon l'exercice de notre jugement en date du présent rapport et d'un certain nombre de facteurs, dont la réalité opérationnelle, nous n'avons pas inclus les émissions issues de l'équipement de refroidissement dans notre méthode de calcul des émissions de GES de portée 1.

8 La portée 2 est mesurée selon une méthode basée sur un mix moyen par province et territoire en utilisant les facteurs d'émissions du rapport NIR 1990-2021; la plus récente source disponible au moment de la préparation du présent rapport.

SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

Émissions de GES de portée 3

Conformément aux exigences définies dans le document *Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard* du Protocole des GES, Dollarama a entrepris à l'exercice 2024 la sélection des catégories d'émissions pertinentes de portée 3 parmi les 15 catégories offertes. Les critères de sélection étaient fondés sur la taille relative de la catégorie en tonnes d'émissions de GES estimées, les pratiques des pairs, les attentes des parties prenantes, le niveau d'influence sur les réductions d'émissions potentielles, de même que les risques et opportunités.

Parmi les 15 catégories de portée 3 examinées, cinq ont été retenues pour notre entreprise :

En amont	Catégorie 1 Achat de biens et services	Émissions liées à la production de produits (tant des biens que des services) achetés par Dollarama.
	Catégorie 4 Transport et distribution en amont	Émissions liées au transport et à la distribution de biens vers notre centre de distribution, nos entrepôts et nos magasins à l'aide de véhicules n'appartenant pas à Dollarama ou n'étant pas exploités par elle.
	Catégorie 5 Déchets générés par les activités	Émissions liées à l'élimination et au traitement par des tiers des déchets provenant de notre centre de distribution, de nos entrepôts et de nos magasins, comprenant principalement des emballages secondaires et tertiaires.
En aval	Catégorie 11 Utilisation des produits vendus	Émissions provenant de l'utilisation directe de nos produits vendus aux utilisateurs finaux qui consomment de l'énergie durant leur utilisation, comme des piles, des ampoules et des chandelles.
	Catégorie 12 Traitement en fin de vie des produits vendus	Émissions liées au traitement en fin de vie des produits vendus par Dollarama.

Les résultats préliminaires de notre analyse indiquent que les émissions provenant de notre chaîne de valeur ont une empreinte carbone supérieure à celle de nos émissions de GES de portée 1 et 2, ce qui correspond généralement à notre secteur d'activités et à notre structure d'exploitation, y compris notre chaîne d'approvisionnement internationale. Cette constatation renforce la pertinence d'initiatives ESG existantes, entreprises ou en voie de l'être à l'exercice 2024, et présentées dans les sections concernées du présent Rapport, qui sont liées aux catégories d'émissions de portée 3 identifiées. Ceci inclut notamment le projet pilote de navettes par camions électriques entre nos entrepôts et notre centre de distribution, ainsi qu'à nos efforts pour limiter l'emballage et optimiser les charges lors du transport.

À l'exercice 2025, nous allons recueillir les données accessibles et réaliser une quantification des catégories pertinentes d'émissions de GES de portée 3, conformément à la méthode de calcul du Protocole des GES énoncé dans le *Technical Guidance for Calculating Scope 3 Emissions*. Ce travail sera suivi d'une analyse afin de confirmer les principales sources d'émissions relevées durant la sélection initiale, et d'identifier des informations et tendances supplémentaires concernant la chaîne d'approvisionnement.

En parallèle, nous évaluerons également la disponibilité, l'exhaustivité et l'exactitude des données pertinentes. Les données représentent un défi pour toutes les entités qui divulguent leurs émissions de portée 3. Il se peut que nous devions mettre en œuvre des processus additionnels pour atteindre un niveau de précision satisfaisant. Cela pourrait affecter les méthodes que nous utilisons ou envisageons d'utiliser, notre capacité à quantifier les émissions et le moment de leur divulgation.



« En faisant progresser notre stratégie climatique pour appuyer les efforts mondiaux de lutte contre les impacts des changements climatiques, nous bénéficions d'un cadre et de bases de plus en plus solides. Notre parcours est guidé par notre contexte d'exploitation unique, notre philosophie axée sur des objectifs significatifs et atteignables, ainsi que notre dialogue continu avec nos principales parties prenantes. »

— Patrick Bui, chef de la direction financière

OBJECTIF

Divulguer les émissions pertinentes de GES de portée 3 dans le rapport ESG de l'EF25

■ ■ ■ En cours

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard du Protocole des GES (en anglais seulement)

Technical Guidance for Calculating Scope 3 Emissions du Protocole des GES (en anglais seulement)

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUEGOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

CADRE TCFD

La section suivante résume les renseignements pertinents et disponibles concernant la divulgation de la Société en matière de risques et opportunités climatiques, comme le recommande le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« TCFD ») en date du présent Rapport ESG.

À l'exercice 2024, la Société a pris plusieurs mesures pour harmoniser davantage ses pratiques avec les recommandations du TCFD, en plus d'améliorer sa divulgation connexe. Elle a notamment intégré des risques climatiques additionnels dans le cadre de son processus annuel de gestion des risques d'entreprise, détaillé davantage sa divulgation des types de risques et opportunités envisagés, de même que des facteurs atténuants identifiés.

OBJECTIF

Harmoniser notre divulgation relative au climat aux recommandations du TCFD

En cours

GOUVERNANCE

Surveillance exercée par le conseil sur les risques et les opportunités climatiques

Le conseil, par l'entremise de son comité d'audit, a la responsabilité ultime de superviser l'identification et la gestion de l'ensemble des risques et opportunités, y compris ceux pouvant être liés au climat. Le comité d'audit se réunit chaque trimestre et en profite pour réaliser les étapes suivantes :

- Revue et discussion des résultats financiers, notamment les revenus, les profits et les coûts, sur une base trimestrielle;
- Revue annuelle des résultats du processus de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») :
 - Revue, tout au long de l'année, au besoin, des risques et opportunités qui affectent l'ensemble de la stratégie et du rendement de l'entreprise, y compris ceux identifiés dans le cadre du processus de GRE;
- Revue trimestrielle des rapports ESG internes et discussion de la performance ESG de Dollarama, entre autres en effectuant le suivi des initiatives et de la performance de la Société en comparaison à ses objectifs.

Ces processus englobent des thèmes bien plus vastes que les changements climatiques, mais les risques et opportunités climatiques font partie de ces discussions dans la mesure où ils sont appropriés; à l'exception du processus de GRE, qui tient systématiquement compte des risques climatiques, ainsi que des rapports ESG internes, qui comprennent systématiquement une mise à jour liée aux initiatives, aux objectifs et aux cibles climatiques.

Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités climatiques

La direction veille à déceler, évaluer et gérer les risques et opportunités pertinents, y compris les risques qui peuvent être liés au climat, dans le cadre de ses responsabilités de développement et de mise en œuvre de la stratégie, de la gestion des risques et de la divulgation.

Le chef de la direction financière, qui est aussi membre du comité de direction et qui présente au comité d'audit, dirige la stratégie ESG de la Société et échange avec les parties prenantes à ce sujet, avec le soutien du comité de direction. À ce titre, le chef de la direction financière est responsable de guider la gestion des risques et opportunités climatiques au niveau de la direction.

Dans le cadre des réunions mensuelles du comité de direction et du processus annuel de GRE, la direction est informée de la surveillance des risques et opportunités appropriés, y compris ceux liés au climat, et elle en est responsable.



SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUEGOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GOUVERNANCE (SUITE)

Le comité directeur ESG, mis sur pied à l'exercice 2024, est dirigé par le chef de la direction financière et composé de dirigeants clés de Dollarama, notamment plusieurs membres du comité de direction. Il se réunit chaque trimestre et soutient le comité de direction en créant un forum pour discuter spécifiquement des questions ESG, dont celles liées au climat, ainsi que pour suivre les progrès et contribuer à l'avancement des principales initiatives ESG.

Une description de la structure de gouvernance associée se trouve aux sections « [Gouvernance des thématiques prioritaires](#) » et [Gouvernance ESG](#).

STRATÉGIE

Risques et opportunités climatiques identifiés à court, moyen et long terme

Même si les risques et opportunités sont tous deux revus et surveillés tout au long de l'année, le processus annuel de GRE vise précisément à saisir l'ampleur des risques potentiels, notamment les risques pouvant être liés au climat. De plus, l'ampleur des opportunités potentielles est évaluée en continu dans le cadre du cours normal de nos activités.

Risques physiques envisagés :

À l'exercice 2024, les risques physiques chroniques, dont les changements à long terme des températures et des conditions météorologiques, ainsi que les risques physiques aigus, dont les événements météorologiques extrêmes, au Canada et dans notre chaîne d'approvisionnement ont été plus précisément pris en considération dans le cadre du processus de GRE. L'ampleur potentielle a été évaluée en tenant compte de leurs impacts potentiels, comme la perturbation des routes de transport, la perturbation des activités en magasin ou des activités de logistique, les pertes de marchandises, la hausse des coûts ou les pénuries de matières premières.

Ces risques sont jugés faibles à modérés pour le moment, en raison de divers facteurs atténuants, dont la diversification des emplacements de nos magasins et des routes de transport, ainsi que la flexibilité de notre chaîne d'approvisionnement, qui permettent tous d'ajuster nos activités. Ces risques sont également atténués par des initiatives continues propres à des contextes précis, comme nos assurances, nos plans d'interventions en cas d'incidents, nos plans immobiliers et/ou d'approvisionnement.

Risques de transition envisagés :

À l'exercice 2024, plusieurs risques liés à la transition climatique, comme les risques réputationnels, réglementaires, juridiques et liés au marché, ont été pris en considération plus précisément dans le cadre du processus de GRE. Les risques envisagés comprenaient des changements dans les intérêts des clients, la poursuite d'adoption de politiques ESG par les investisseurs et les attentes ESG changeantes des parties prenantes et des marchés des capitaux, l'image de marque, ainsi que l'évolution du contexte politique et réglementaire.

Ces risques sont jugés faibles à modérés pour le moment. L'ampleur potentielle a aussi été évaluée en tenant compte de leurs répercussions potentielles sur notre entreprise, y compris en ce qui concerne notre capacité à maintenir notre assortiment de produits, notre capacité d'accès aux capitaux et les exigences liées à des processus additionnels de conformité.

Les facteurs atténuants pour notre entreprise comprennent notamment notre capacité à adapter rapidement nos activités directes, la flexibilité de notre chaîne d'approvisionnement et le roulement rapide de nos produits. Par exemple, dans le passé, nous avons été en mesure de nous ajuster rapidement afin de nous conformer aux nouvelles exigences réglementaires et d'adresser les changements dans la demande des consommateurs.



STRATÉGIE (SUITE)

Ces risques sont davantage atténués grâce à plusieurs initiatives en cours. À l'exercice 2024, nous avons fait appel aux services d'un conseiller externe pour nous aider à dresser une cartographie des nouvelles exigences réglementaires et juridiques liées au climat qui peuvent avoir une incidence sur nos produits ou processus. De plus, à l'exercice 2024, le conseil a suivi des séances de formation et de la formation continue sur d'importants enjeux ESG, dont le climat. Enfin, notre stratégie et notre feuille de route climatiques, nos dialogues continus avec nos parties prenantes, ainsi que certaines de nos initiatives axées sur les produits présentées dans le présent Rapport contribuent également à atténuer les risques liés à la transition climatique.

Opportunités climatiques décelées :

À l'exercice 2024, nous avons continué à saisir des opportunités climatiques en mettant l'accent sur l'efficacité opérationnelle, notamment par l'atteinte d'une efficacité accrue des ressources et de l'énergie. Par exemple, notre stratégie de réduction de l'intensité des émissions de GES a misé sur des initiatives bénéfiques à la fois du point de vue des coûts et des facteurs ESG, comme la réduction de la consommation énergétique liée aux contrôles du chauffage, de la ventilation et de la climatisation, et de l'électricité.

À l'exercice 2024, nous avons redoublé d'efforts pour identifier les produits ayant des composantes environnementales et sociales. En fonction des résultats de ce processus, nous pourrions trouver de nouvelles opportunités d'augmenter cette offre de produits.

Impact des risques et opportunités climatiques sur nos activités, notre stratégie et notre planification financière

Les risques et opportunités climatiques sont intégrés aux processus d'affaires, de stratégie et de planification financière dans la mesure appropriée. Par exemple, notre planification nous assure que notre assortiment de produits reflète les intérêts de nos clients et respecte la réglementation, dont celle liée au climat. Les risques physiques, comme la possibilité d'inondations, sont pris en compte au moment de choisir l'emplacement d'un magasin. Les risques climatiques physiques sont également pris en considération lors de l'élaboration et de la mise à jour des plans de continuité des activités et des plans d'urgence pour nos infrastructures et processus essentiels.

Les risques physiques sont aussi inclus dans la planification financière, notamment dans notre programme d'assurances, et comprennent par exemple les risques d'inondations et de typhons, à la fois pour nos magasins, nos activités de logistique et notre chaîne d'approvisionnement. En outre, plusieurs de nos initiatives liées au climat sont intégrées dans nos projets en cours d'investissement de transformation.

Enfin, notre cartographie des exigences réglementaires et juridiques liées au climat soutient l'intégration des risques et opportunités climatiques dans notre planification d'affaires à divers niveaux, comme l'assortiment de produits et les activités des magasins. Par exemple, elle améliore notre capacité à rester au fait des lois et réglementations environnementales nouvelles, émergentes et existantes, à l'échelle des trois paliers de gouvernement au Canada.

Résilience de notre stratégie, en tenant compte de différents scénarios climatiques

Aucune analyse de scénario officielle n'a encore été réalisée. Cependant, à l'exercice 2024, nous avons franchi un pas en ajoutant de nouveaux risques climatiques dans notre processus de GRE.

Dans le cadre de ce processus mis à jour, la direction a été appelée à discuter des risques climatiques qu'elle avait relevés, en plus des risques climatiques sélectionnés à partir des tendances du secteur et spécialement identifiés pour l'occasion. Pour appuyer la discussion, les risques additionnels étaient illustrés à l'aide de faits et d'exemples de haut niveau dans le but d'aider la direction à conceptualiser comment ces risques pourraient avoir une incidence potentielle sur l'entreprise.



SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUEGOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

03

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUEGOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

STRATÉGIE (SUITE)

Pour le moment, les risques physiques et de transition sont généralement considérés faibles à modérés. Par conséquent, nous jugeons que la Société est de façon générale résiliente aux risques climatiques en raison des facteurs d'atténuation, comme les spécificités de notre modèle d'affaires, l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités à l'heure actuelle, nos plans de continuité des activités et plans d'urgence et nos initiatives en cours.

GESTION DU RISQUE

**Processus pour identifier
et évaluer les risques climatiques**

Les risques et opportunités pertinents, y compris ceux liés au climat, sont surveillés de façon proactive afin de promouvoir des activités et des contrôles de coûts efficaces sur une base continue. Il incombe au comité de direction de les identifier et de les mettre à jour officiellement sur une base annuelle, dans le cadre du processus de GRE. L'identification des risques est établie à la suite d'entrevues officielles avec les individus clés au sein de la Société œuvrant dans différentes équipes. À l'exercice 2024, la majorité des membres du comité directeur ESG a participé au processus puisqu'ils font aussi partie du comité de direction.

Dans le cadre de nos processus, la direction est appelée à discuter de la probabilité et de la gravité de chaque risque envisagé. Les risques climatiques sont abordés comme tous les autres risques : en discutant de leur incidence potentielle sur la stratégie et la performance de l'entreprise.

Nos processus sont conçus pour déceler tous les risques majeurs pour l'ensemble de notre chaîne de valeur : de nos magasins, nos entrepôts et notre centre de distribution, en passant par le transport local, la livraison internationale, de même que l'assortiment et l'approvisionnement des produits. Notre approche continue également de progresser parallèlement à l'évolution des risques et opportunités climatiques.

À l'exercice 2024, notre approche améliorée concernant les risques climatiques dans notre processus de GRE nous a permis de mieux comprendre les risques auxquels fait face la Société. Aucun de ces risques additionnels spécialement identifiés pour l'occasion dans le cadre du processus de GRE n'a été jugé important.

**Processus pour gérer
les risques climatiques**

Les risques climatiques sont abordés comme tous les autres risques de l'entreprise. Nous nous appuyons sur la collaboration efficace entre les équipes pour en couvrir adéquatement toutes les facettes. Notre cadre de gestion des risques repose sur des responsables des risques qui s'assurent que chaque thématique identifiée est gérée adéquatement, que les plans d'atténuation progressent et que les indicateurs liés au risque s'améliorent.

**Intégration des processus dans la
gestion globale des risques**

Notre approche en matière de risques et opportunités climatiques est intégrée à notre processus de GRE.



SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUEGOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

MESURES ET OBJECTIFS

Paramètres utilisés pour
évaluer les risques et les
opportunités climatiques

Les risques climatiques peuvent être mesurés à l'aide de deux types d'indicateurs :

- Les indicateurs financiers, comme la croissance du réseau de magasins, la marge brute et les coûts d'exploitation, aident à quantifier l'incidence des risques, y compris les risques climatiques, sur notre rendement et notre situation financière, et dictent notre approche à l'égard de l'atténuation des risques.

Les facteurs affectant le rendement financier sont constamment surveillés pour s'assurer que nous comprenions ce qui fait fluctuer nos principaux indicateurs et le rendement global de notre entreprise. Pour le moment, les risques climatiques ne sont pas jugés comme des facteurs importants du rendement financier global de notre entreprise.

- Les indicateurs ESG, axés actuellement sur la mesure de l'intensité des émissions de GES, ainsi que les indicateurs secondaires, comme la consommation et l'approvisionnement en énergie, de même que la gestion des déchets, orientent également nos stratégies globales.

Divulgence des émissions de GES
et des risques connexes

Nous divulguons nos émissions de GES de portée 1 et 2, en termes absolus et en termes d'intensité, en fonction du pied carré occupé. Une assurance limitée a été accordée à l'intensité des émissions de GES de portée 1 et 2 de l'exercice 2024 incluse dans le présent rapport.

Au début de l'exercice 2025, nous avons terminé la sélection de nos catégories pertinentes d'émissions de portée 3. Nous avons également commencé la quantification de nos émissions de GES de portée 3 dans le but de les intégrer à notre rapport ESG de l'exercice 2025. Ce travail se poursuit comme prévu.

Toutes les émissions de GES sont calculées conformément au Protocole des GES.

Objectifs utilisés pour gérer
les risques et les opportunités
climatiques et les performances
par rapport aux objectifs

Comme expliqué dans le présent rapport, à l'exercice 2024, nous avons fait des progrès importants afin d'améliorer davantage les données, ce qui nous a permis d'obtenir des données plus exactes pour les émissions de GES. Dans le cadre de notre revue de la stratégie climatique et grâce à ce nouvel ensemble de données, nous évaluons de nouveau notre objectif d'intensité des émissions de portée 1 et 2, établi à l'exercice 2022 (qui visait à atteindre une intensité de 4,2 (kg de CO₂e/pi²) d'ici l'exercice 2031, par rapport à notre référence de l'exercice 2020). Ce travail suit son cours et devrait être terminé pour l'exercice 2025, comme mentionné à la section [Collecte de données, gestion et méthodes](#).

De plus, en raison du changement de notre méthode servant à évaluer les émissions de GES et du fait que nous sommes en processus de réévaluation de notre objectif de réduction de l'intensité des émissions de GES, nous réfléchissons à la possibilité de revoir l'application de nos objectifs de rendement liés au développement durable (« ORDD ») dans nos facilités de crédit liées au développement durable. Étant donné que ces facilités n'ont pas été utilisées, nous ne prévoyons pas que la révision de notre méthode d'évaluation des émissions de GES et toute répercussion qui pourrait s'en suivre sur nos ORDD affectera de façon importante nos facilités de crédit liées au développement durable et leurs coûts connexes.

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Règles du comité d'audit



Rapport de gestion EF24



SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GESTION DE L'ÉNERGIE

Approvisionnement en énergie

À l'exercice 2024, notre consommation d'électricité provenait uniquement du réseau de services publics et représentait environ 50 % de nos émissions de GES de portée 1 et 2. Dans plusieurs provinces, comme le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard, nous bénéficions d'électricité à faibles émissions. Nous prévoyons aussi être en mesure de nous procurer une plus grande quantité d'électricité à faibles émissions à mesure que d'autres provinces progressent dans la décarbonation de leur réseau.

À l'heure actuelle, environ 85 % de nos magasins utilisent du gaz naturel pour alimenter leur système de chauffage. Cependant, les nouvelles constructions emploient de plus en plus des méthodes et des technologies efficaces sur le plan énergétique, notamment en dépendant davantage de sources d'énergie renouvelable pour les systèmes de chauffage. Ces avancées seront essentielles au fil de la croissance de notre réseau de magasins.

Pour ce qui est de notre flotte, nous travaillons afin qu'elle soit entièrement hybride. Toutefois, les pénuries et les retards causés par la chaîne d'approvisionnement ont affecté notre progression. À la fin de l'exercice 2024, 21 % de nos véhicules étaient hybrides, soit une hausse depuis les 16 % à l'exercice 2023.

Efficacité énergétique

À l'exercice 2024, nous avons accéléré le déploiement de nos systèmes d'éclairage à DEL et de gestion énergétique, en les intégrant dans 21 % et 43 % de magasins supplémentaires, respectivement, par rapport à l'exercice 2023. Ces déploiements ont permis de réduire les coûts, de diminuer la consommation de chauffage et d'électricité, et de contribuer à baisser les coûts d'entretien.

Alors que 80 % de nos magasins sont désormais équipés d'éclairage à DEL, nous nous approchons de notre objectif d'avoir la quasi-totalité de nos magasins. Nos entrepôts et notre centre de distribution sont aussi équipés d'éclairage à DEL. Le système de gestion énergétique a été installé dans deux de nos entrepôts et, depuis l'exercice 2024, dans 53 % de nos magasins. Nous nous rapprochons ainsi de notre objectif de 55 %, qui représente la proportion de magasins dans lesquels nous avons un contrôle du chauffage, de la ventilation et de la climatisation. À l'exercice 2024, nous avons approfondi nos discussions avec les principaux propriétaires fonciers. Cela nous permettra peut-être d'installer un nombre encore plus élevé de systèmes de gestion énergétique dans les magasins contrôlés par des propriétaires, au fur et à mesure que nous poursuivons ces dialogues à l'exercice 2025, et ce, au-delà de notre objectif actuel.

Comme nous nous apprêtons à atteindre nos objectifs de déploiement de ces deux systèmes et que nous évaluerons de nouveau notre stratégie climatique à l'exercice 2025, nous envisageons de nouvelles initiatives d'efficacité énergétique à l'avenir.

OBJECTIF

Remplacer tous les luminaires en magasin et les enseignes extérieures au néon par un éclairage à DEL

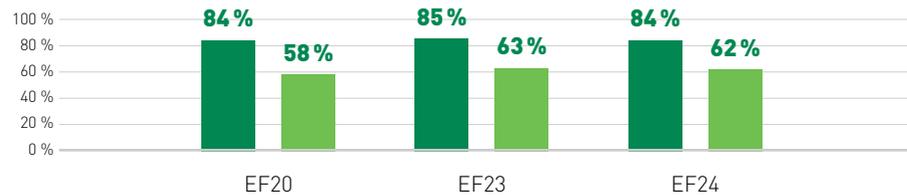
■ ■ ■ En cours

OBJECTIF

Installer de nouveaux systèmes de gestion énergétique à l'échelle du réseau de magasins contrôlés par Dollarama et par les propriétaires fonciers, partout où cela est possible

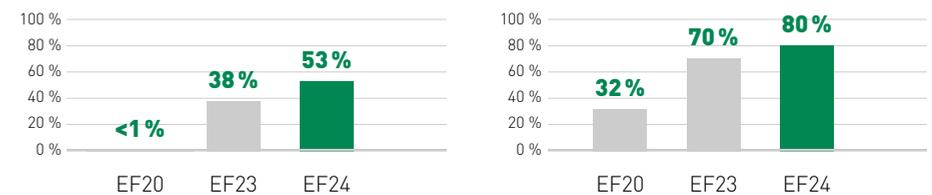
■ ■ ■ En cours

Consommation d'électricité par source d'énergie¹



■ Pourcentage d'électricité consommée provenant de sources renouvelables ou non émettrices
 ■ Pourcentage d'électricité consommée provenant uniquement de sources renouvelables

Initiatives d'économie d'énergie



Magasins dotés de systèmes de gestion énergétique améliorés

Magasins dotés d'éclairage à DEL

¹ Dollarama évalue les sources de l'électricité consommée provenant des réseaux de distribution à l'aide d'une méthode fondée sur un mix moyen par province et territoire. Nous utilisons la définition d'« énergie renouvelable » de Ressources naturelles Canada qui comprend l'hydroélectricité/l'énergie ondulatoire/l'énergie marémotrice, l'éolienne, la géothermie, la biomasse et l'énergie solaire, et de « non émettrice », qui désigne l'énergie nucléaire.

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

GOVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

Réduire et réutiliser

SASB CG-MR-410a.3

Comme nous l'avons mentionné dans nos précédents rapports ESG, la réduction et la réutilisation des matériaux provenant de nos activités font partie intégrante de nos processus. Par exemple, nous réutilisons des boîtes en carton pour transporter des produits à nos magasins, ainsi que pour traiter les commandes en ligne, afin de réduire la quantité de nouveaux emballages en carton utilisés. Nous cherchons aussi constamment à optimiser l'emballage à la source, spécialement pour l'emballage tertiaire. À l'exercice 2024, nous avons réduit l'utilisation de carton en remplaçant le carton à 5 épaisseurs par du carton à 3 épaisseurs, dans la mesure où les spécifications des produits le permettent. De plus, nous vérifions périodiquement que les boîtes sont remplies efficacement pour réduire les pertes d'espace. Ces inspections nous permettent d'augmenter l'efficacité de l'emballage ou de réduire la taille des boîtes.

Nous cherchons aussi à réduire le gaspillage de produits en maintenant une gestion stricte des stocks. Dans le cadre de leurs tâches quotidiennes, les employés sont aussi tenus de réparer les emballages endommagés afin d'éviter de les jeter inutilement. Ils reçoivent d'ailleurs une formation sur les processus à suivre selon le type et le niveau de dommages, de même que sur le moment et la façon de jeter un produit qui ne peut pas être réparé. Les gestionnaires sur le terrain et en magasin sont aussi encouragés à limiter les pertes de stocks puisque ce facteur est pris en compte dans leur rémunération.

Dans nos entrepôts et notre centre de distribution, nous avons aussi mis en place il y a plusieurs années une initiative de dons, dans le cadre de laquelle nous collaborons avec près d'une trentaine d'organismes locaux, comme des hôpitaux, des écoles, des banques alimentaires et des refuges, pour offrir des biens qui ne conviennent plus à la vente, mais qui peuvent encore être consommés ou utilisés de façon sécuritaire. On y offre entre autres des excédents de produits ou d'échantillons, comme de la nourriture, des vêtements, des jouets et des fournitures scolaires. Même si le volume de

produits que nous jetons d'une année à l'autre est minime, nous cherchons constamment à améliorer nos pratiques à cet égard. À l'exercice 2025, nous planifions de lancer un projet pilote qui nous permettra d'évaluer la faisabilité et la logistique nécessaire pour faciliter les dons de petites quantités d'articles saisonniers excédentaires, comprenant principalement des produits de confiserie, aux organismes locaux sans but lucratif situés à proximité de nos magasins.

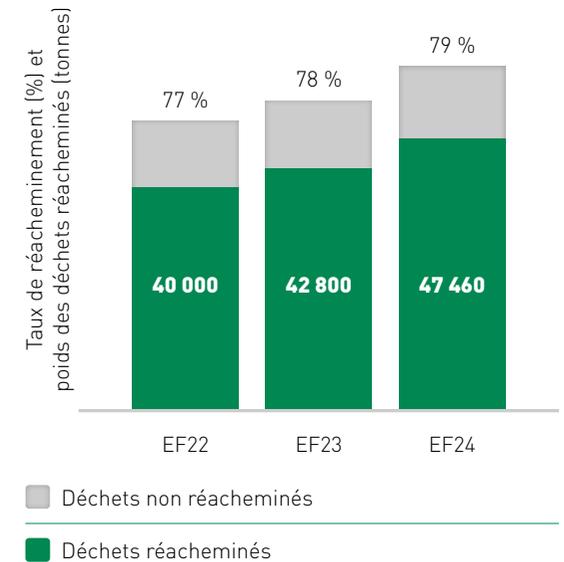
Recyclage

Une grande proportion de nos déchets d'exploitation comprend des emballages secondaires et tertiaires de carton, ce qui nous permet d'atteindre de bons taux de réacheminement des déchets.

Par exemple, nous installons des presses à balles à l'arrière des magasins, lorsqu'il est possible de le faire, pour optimiser nos taux de réacheminement en facilitant le recyclage du carton et des emballages de plastique par nos équipes en magasin. À l'exercice 2024, le nombre de presses à balles déployées a augmenté de 15 % depuis l'exercice précédent. À l'exercice 2024, nous avons lancé un programme pilote de capteurs qui analysent le contenu de poubelles afin d'indiquer le niveau de matières qu'elles contiennent. Le but est de s'assurer que les poubelles sont pleines avant d'être ramassées par nos fournisseurs tiers, afin de réduire les déplacements inutiles et les coûts qui en découlent, ainsi que pour préciser davantage notre taux de réacheminement des déchets. Pour le moment, cette technologie n'est déployée que dans un petit nombre de magasins pour la période d'évaluation du projet pilote, mais nous pourrions mettre cette technologie à profit pour appuyer nos efforts futurs de réacheminement des déchets.

Au fur et à mesure que nous approfondirons nos connaissances à l'aide de notre quantification des émissions de GES de portée 3, nous pourrions aussi faire évoluer notre approche en matière de gestion des déchets d'exploitation pour accroître les taux de réacheminement.

Taux de réacheminement des déchets ¹



¹ Le taux de réacheminement des déchets est calculé à partir des données estimées fournies par nos partenaires de gestion des déchets. Le taux représente des données provenant de 65 % des magasins à l'exercice 2024, soit les magasins pour lesquels nous sommes responsables de la gestion des déchets et du recyclage, et en mesure d'en faire un suivi.

OBJECTIF ↑

Augmenter le taux de réacheminement des déchets

■ ■ ■ En cours

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUEGOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

CADRE TCFD

GESTION DE L'ÉNERGIE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

TRANSPORT

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

TRANSPORT

Nous continuons à développer notre stratégie de transport de longue date qui consiste à nous concentrer sur des projets qui maximisent et optimisent le déplacement de nos biens.

Au Canada, nous privilégions le transport ferroviaire, lorsque possible, pour le transport de nos biens. Ce mode de transport tend à produire moins d'émissions de GES que le transport routier, grâce à une plus grande efficacité énergétique. Depuis plusieurs années, nous utilisons un processus logistique qui nous assure que la plupart de nos conteneurs ne voyagent pas vides lors des trajets de retour à l'intérieur du pays. Cela réduit notre dépendance aux camions pour réapprovisionner nos magasins, en réservant le transport routier aux distances plus courtes et qui privilégient les routes optimisées pour économiser du carburant – des pôles ferroviaires aux magasins régionaux.

À l'exercice 2024, nous avons lancé un projet pilote de remorques avec un transporteur tiers, qui utilise deux camions électriques pour déplacer les remorques entre nos entrepôts et notre centre de distribution. Bien qu'il soit trop tôt pour tirer de conclusions, nous nous réjouissons d'analyser l'impact de cette initiative.

Nous travaillons constamment en vue d'optimiser l'emballage tertiaire, comme mentionné à la section Déchets d'exploitation. Cela contribue à l'amélioration de la capacité de chargement et à la diminution du nombre de conteneurs envoyés à l'international et transportés au Canada pour le même volume de biens.

Les résultats préliminaires de notre analyse des catégories d'émissions de portée 3 que nous avons réalisée à l'exercice 2024 indiquent que le transport en amont est l'une de nos catégories pertinentes. À l'exercice 2025, nous comptons discuter avec certains transporteurs tiers pour mieux comprendre leurs efforts environnementaux, ce qui pourrait guider notre initiative actuelle de quantification des émissions de portée 3.



*L'un des deux camions électriques utilisés pour déplacer les remorques entre nos entrepôts et notre centre de distribution.
Photo : Courtoisie de Simard Transport et Buzz Marketing*



04

NOS EMPLOYÉS

01

SURVOL ESG

02

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

03

NOS ACTIVITÉS ET
NOTRE STRATÉGIE
CLIMATIQUE

05

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

06

NOTRE GOUVERNANCE

07

ANNEXE

NOS EMPLOYÉS

Chez Dollarama, nos employés sont indispensables pour honorer notre promesse de valeur auprès de nos clients. Notre croissance et notre performance futures dépendent de notre capacité à attirer, conserver et motiver des employés compétents, dont plusieurs occupent des postes à taux de roulement historiquement élevés. Afin d'être concurrentiels, nous devons absolument offrir un environnement de travail sécuritaire, dynamique et positif, et proposer des possibilités d'avancement. Nous accordons également une grande importance à la diversité de notre effectif, puisqu'elle est reconnue pour avoir un effet positif sur de nombreux facteurs de la vie en entreprise – du rendement à l'innovation, en passant par l'attraction de talents.

DANS CETTE SECTION

GOUVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

ATTRACTION, PERFECTIONNEMENT ET RÉTENTION DES TALENTS

PRATIQUES D'EMPLOI ÉQUITABLES

SANTÉ ET SÉCURITÉ

DIVERSITÉ ET INCLUSION

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

GOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRESATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTSPRATIQUES D'EMPLOI
ÉQUITABLES

SANTÉ ET SÉCURITÉ

DIVERSITÉ ET INCLUSION

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

04



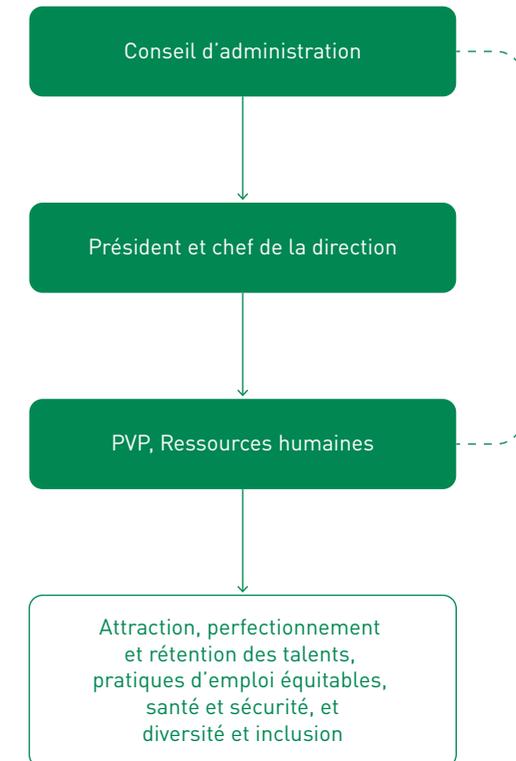
GOUVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Au niveau de la direction, le premier vice-président (PVP), Ressources humaines, a la responsabilité ultime de faire progresser les thématiques prioritaires liées aux employés, en collaboration avec les autres membres du comité de direction. Du point de vue des politiques, notre Code de conduite et d'éthique et notre Manuel des employés présentent nos normes et attentes concernant les thématiques prioritaires énoncées dans cette section.

De plus, nos facilités de crédit liées au développement durable sont rattachées à des objectifs préétablis de rendement liés au développement durable, dont l'un d'entre eux est lié à la diversité des genres.

Le conseil a la responsabilité ultime de superviser les politiques et pratiques en matière de gestion du capital humain.

Pour en savoir plus, consultez la section [Gouvernance ESG](#).



SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

GOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES**ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS**PRATIQUES D'EMPLOI
ÉQUITABLES

SANTÉ ET SÉCURITÉ

DIVERSITÉ ET INCLUSION

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

ATTRACTION, PERFECTIONNEMENT ET RÉTENTION DES TALENTS

Créer des occasions et une valeur économique

Nous sommes fiers de contribuer au développement économique canadien grâce à notre offre d'emplois sûrs, à l'ouverture et la rénovation de magasins, à l'approvisionnement et la distribution de biens, ainsi qu'au paiement des taxes et de frais de gestion responsable.

Le commerce de détail est depuis longtemps une industrie de choix pour tous les Canadiens et les nouveaux arrivants souhaitant entrer ou revenir sur le marché du travail, ainsi que pour les personnes à la recherche d'horaires de travail flexibles. Grâce à notre croissance continue, nous soutenons des dizaines de milliers d'emplois directs et indirects annuellement.

Nos employés ont des profils représentatifs de tous les horizons, les âges, les parcours et les expériences. Ils peuvent parfois être à la recherche d'un emploi à temps partiel ou d'une carrière dans le commerce de détail. Environ 40 % de nos employés en magasin, qui représentent 97 % de notre effectif à l'exercice 2024, sont âgés de 16 à 25 ans, et la majorité d'entre eux occupent des postes de premier échelon à temps partiel. De plus, bon nombre d'entre eux sont des étudiants à la recherche d'un travail à temps partiel avec un horaire flexible. À l'exercice 2024, 65 % de nos employés de magasin travaillaient à temps partiel et 35 %, à temps plein.

Nous créons également des occasions d'emploi au Québec par l'entremise d'un nombre limité d'agences de placement réputées qui assurent la dotation en personnel de nos activités de logistique, en raison des exigences uniques et variables de ces activités manuelles. Ces possibilités d'emploi représentent de 4 % à 5 % du total de l'effectif requis, selon le volume et la saisonnalité.

Survol des effectifs				
		EF22	EF23	EF24
Nombre d'employés	Magasins	23 350	24 945	27 385
	Logistique, gestion des opérations sur le terrain et siège social	840	895	965
	Total	24 190	25 840	28 350
Nombre moyen d'employés par magasin		~ 17	~ 17	~ 18
Opportunités créées par les agences de placement	Logistique	Jusqu'à 1 500	Jusqu'à 1 800	Jusqu'à 1 400

Valeur économique directe créée par les activités de Dollarama				
Partie prenante	Valeur générée	EF22	EF23	EF24
Clients	Ventes	4,3 G\$	5,1 G\$	5,9 G\$
Fournisseurs de biens et de services	Produits et services achetés	2,4 G\$	2,9 G\$	3,4 G\$
Employés	Salaires et avantages sociaux versés	592 M\$	640 M\$	740 M\$
Communautés	Taxes payées	881 M\$	1,1 G\$	1,3 G\$
	Frais de gestion responsable	17 M\$	20 M\$	26 M\$

SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

ATTRACTION, PERFECTIONNEMENT ET RÉTENTION DES TALENTS

PRATIQUES D'EMPLOI ÉQUITABLES

SANTÉ ET SÉCURITÉ

DIVERSITÉ ET INCLUSION

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

Attraction et rétention des talents

Afin de répondre aux besoins de notre réseau croissant de magasins, nous devons déployer nos efforts d'attraction de talents tout au long de l'année. Nous offrons des conditions de travail flexibles, des salaires et des avantages sociaux concurrentiels, de même que des possibilités intéressantes d'avancement professionnel.



« Nos initiatives pour nos talents visent à favoriser la mobilisation et la croissance professionnelle. Nous croyons que des pratiques de recrutement, d'intégration et de perfectionnement professionnel efficaces sont les pierres angulaires de la longévité des carrières. »

— Mark Di Pesa,

Premier vice-président, Ressources humaines

À l'exercice 2024, nous avons mis en œuvre de nouvelles technologies pour simplifier et accélérer les processus d'embauche et améliorer l'expérience des candidats. Pour nos activités en magasin, nous disposons dorénavant d'une plateforme centralisée et automatisée de gestion des talents qui permet à nos équipes de gagner du temps et de communiquer avec les candidats, de les évaluer équitablement et de les embaucher plus facilement. Avec un déploiement complet prévu au cours de l'exercice 2025, nous croyons que ces outils appuieront aussi la rétention des talents, notamment en optimisant la sélection des candidats. À l'exercice 2024, plusieurs autres projets ont été déployés pour soutenir l'attraction des talents, comme une stratégie de recrutement en ligne renforcée et une présence accrue dans les salons de l'emploi.

Notre approche pour nous assurer du succès de nos employés a toujours été aiguillée par l'adaptation des meilleures pratiques de notre secteur d'activités. Afin de nous assurer de demeurer aussi efficaces, nous avons commencé lors de l'exercice 2024 à élaborer un sondage pour évaluer la mobilisation des employés, en vue de le déployer à l'exercice 2025. Celui-ci mesurera l'appréciation de nos employés à l'échelle de l'organisation, tout en nous permettant de recueillir des rétroactions pertinentes.

Nos investissements dans les outils et les technologies ont aussi mené au déploiement d'un outil de gestion du rendement plus efficace, afin de développer et de retenir les meilleurs talents. Cet outil a simplifié notre processus d'évaluation du rendement et a amélioré notre visibilité et nos rapports. Il a été introduit auprès des employés du siège social et de certains gestionnaires des opérations sur le terrain à l'exercice 2024, et sera déployé pour les postes de gestion en magasin à compter de l'exercice 2025. Parallèlement à cet effort, nous travaillons actuellement à réviser notre processus de planification de la relève, dans le cadre duquel nous dressons une liste de candidats parmi les employés à haut potentiel pour divers postes de gestion au sein de l'organisation.

De l'exercice 2022 à l'exercice 2024, la durée moyenne en poste d'un employé de premier échelon est demeurée stable,

autour de deux ans, alors que celle du poste de gérant de magasin a augmenté, passant de six à sept ans pendant la même période.

Taux de promotions internes

À l'exercice 2024, les taux de promotions internes ont été analysés afin de mieux comprendre les leviers favorisant les promotions internes et les facteurs qui contribuent à leur diminution pour plusieurs postes en magasin et sur le terrain. Nous avons déterminé que notre stratégie de croissance nécessite de recruter à l'extérieur de notre bassin interne de talents pour combler certains de nos postes vacants. Par conséquent, nous devons équilibrer les promotions internes et les embauches externes. Malgré ce défi, le taux de promotions internes des chefs d'équipe a néanmoins augmenté d'un exercice à l'autre.

Taux de promotions internes ¹				
		EF22	EF23	EF24
En magasin	Assistant-chef d'équipe	64 %	62 %	51 %
	Chef d'équipe	74 %	56 %	67 %
	Assistant-gérant de magasin	60 %	51 %	48 %
	Gérant de magasin	50 %	47 %	42 %
Gestion des opérations de terrain	Superviseur de district	100 %	100 %	95 %
	Directeur des opérations	-	-	50 %

1 La baisse des taux de promotions internes est attribuable aux changements survenus au sein du marché de l'emploi, ainsi qu'à la croissance de l'empreinte des magasins.

Taux de promotions internes pour les postes de gestion des opérations de terrain et en magasin			
	EF22	EF23	EF24
Nombre total de promotions internes	~ 4 000	~ 4 800	~ 4 100
Pourcentage de postes pourvus par promotions internes	64 %	58 %	52 %

OBJECTIF

Maintenir des taux élevés de promotions internes – des postes d'assistant-chef d'équipe à directeur des opérations

■ ■ ■ En cours

SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

ATTRACTION, PERFECTIONNEMENT ET RÉTENTION DES TALENTS

PRATIQUES D'EMPLOI ÉQUITABLES

SANTÉ ET SÉCURITÉ

DIVERSITÉ ET INCLUSION

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

Perfectionnement professionnel

Grâce à nos programmes de perfectionnement professionnel, nous voulons nous assurer que nos employés puissent rapidement accéder à des possibilités d'avancement et à une rémunération accrue. À l'exercice 2024, tous les nouveaux employés et la plupart des employés existants ont suivi au moins une formation, parmi une gamme variée de sujets, comme les connaissances techniques, la santé et la sécurité, le harcèlement et la discrimination.

Pour faciliter l'accès aux programmes nous offrons des heures de formation payées, et nous établissons des critères d'admissibilité réalistes, de même que des parcours de progression organique. Nous offrons des occasions de perfectionnement sous forme d'expériences en milieu de travail, de collaboration entre pairs, ainsi que de programmes et de cours. Ces occasions sont identifiées et gérées officiellement à l'aide de nos processus de gestion du rendement et d'évaluations structurées. Nous nous attendons également à ce que notre nouveau processus de gestion du rendement pour certains postes de gestion en

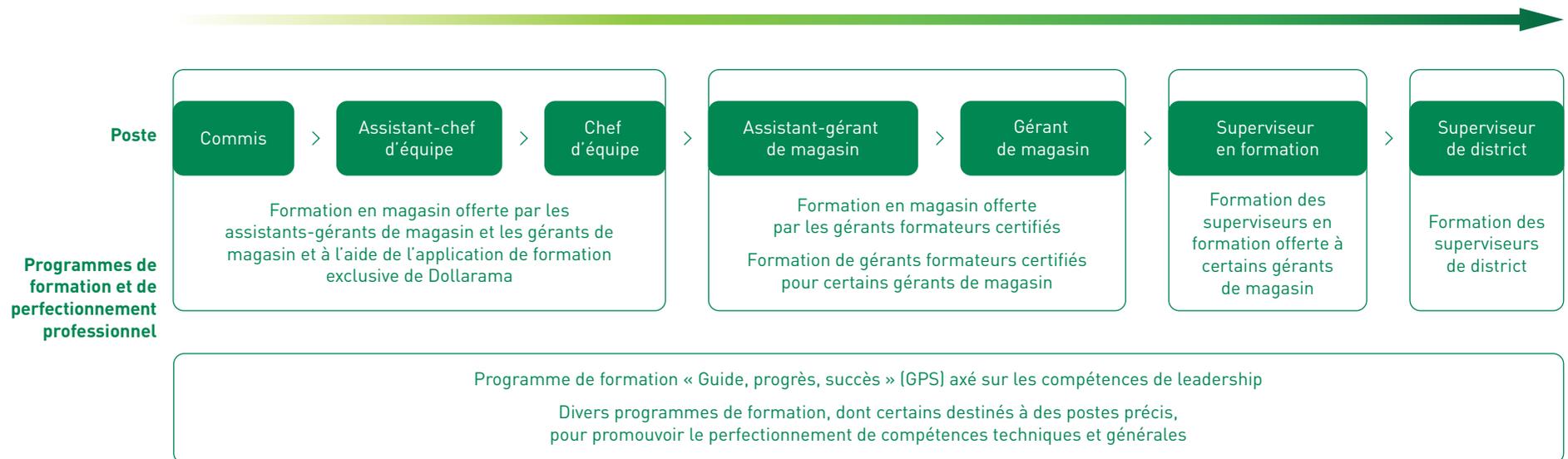
magasin et sur le terrain nous aide à identifier de nouvelles possibilités de formation et de perfectionnement.

À l'exercice 2024, nous avons continué à exploiter et à améliorer nos programmes de perfectionnement des talents, qui comprennent notamment les éléments suivants :

- **« Guide, progrès, succès » (GPS)** : Notre programme de développement des compétences de gestion et de leadership a été amélioré avec l'intégration de nouveaux segments de formation pour les gérants formateurs certifiés et les superviseurs de district.
- **Formations express** : Nous avons ajouté de nouvelles formations brèves segmentées pour des rôles précis et des sujets clés, comme la santé et la sécurité.
- **Application de formation** : Notre application de formation exclusive a été mise à jour afin d'offrir des tableaux de bord plus complets pour les magasins, ainsi qu'une interface utilisateur améliorée.

- **Académie des gérants formateurs certifiés** : Lancée à l'exercice 2023, l'Académie des gérants formateurs certifiés vise à approfondir les connaissances de formation et les compétences d'accompagnement de nos nouveaux gérants formateurs certifiés. Nous avons déployé une nouvelle phase qui comprend une formation avancée en personne sur le développement des compétences de leadership, les aptitudes d'accompagnement et la maîtrise du processus.
- **Formation des gérants de magasin** : Le contenu des séances de formation a été repensé afin d'assurer une expérience d'apprentissage complète pour les nouveaux gérants de magasin. Nous avons également ajouté des séances pour desservir de plus petits groupes afin de permettre une attention accrue de la part des formateurs.
- **Visites de magasin** : Nous avons conçu le cadre pour la refonte de notre outil d'audit interne des magasins, qui comprend l'ajout de thèmes axés sur les personnes.

SURVOL DES PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT



SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

GOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRESATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTSPRATIQUES D'EMPLOI
ÉQUITABLES

SANTÉ ET SÉCURITÉ

DIVERSITÉ ET INCLUSION

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

PRATIQUES D'EMPLOI ÉQUITABLES

Rémunération concurrentielle

Nous surveillons constamment le marché de l'emploi pour fournir des salaires concurrentiels. À l'exercice 2024, les hausses des taux horaires en magasin reflétaient les augmentations des salaires minimums provinciaux et notre investissement constant dans notre équipe.

Notre stratégie de perfectionnement professionnel permet à nos employés de progresser sur le plan des responsabilités et de la rémunération. À l'exercice 2024, une part importante des promotions internes en magasin visait les postes d'assistant-chef d'équipe et chef d'équipe. Ces deux postes permettent habituellement aux employés de premier échelon d'accéder à des postes à temps plein et à taux horaire plus élevé. De plus, à l'exercice 2024, environ 88 % de nos nouveaux superviseurs de district étaient précédemment des gérants de magasin Dollarama. Les personnes occupant des postes d'assistant-gérant de magasin ou des postes d'échelon supérieur ont accès à un programme de rémunération incitative qui les rend admissibles à des primes au rendement.

Nous cherchons constamment des façons d'améliorer notre proposition de valeur et d'être concurrentiels sur le marché. Par exemple, depuis l'internalisation de l'inventaire des stocks, nous avons augmenté le nombre d'heures offertes aux employés des magasins. Selon le contexte et les projets spéciaux, les employés des magasins sont aussi admissibles à des primes. Nous nous efforçons d'offrir des salaires concurrentiels aux employés et aux travailleurs d'agences de placement qui travaillent au sein de nos activités de logistique, et dont les tâches sont différentes de celles pratiquées en magasin et plus manuelles.

Nous nous engageons en matière d'équité salariale dans l'ensemble des postes et nous maintenons la parité salariale entre les employés et les travailleurs d'agence accomplissant le même travail dans nos activités de logistique. Nous surveillons également l'équité salariale entre les femmes et les hommes. À l'exercice 2024, la rémunération horaire moyenne de tous les postes en magasin était approximativement de 1 % supérieure pour les femmes.

Survol du taux horaire moyen

SASB CG-MR-310a.1		EF22	EF23	EF24
Employés de magasin	Taux horaire moyen annuel ^{1, 2}	15,49 \$	16,20 \$	16,91 \$
	Pourcentage des employés à taux horaire ayant un salaire supérieur au salaire minimum (en fin d'exercice) ³	61 %	58 %	60 %
Employés de la logistique (entrepôts et centre de distribution)	Taux horaire moyen annuel ^{1, 2}	23,45 \$	24,58 \$	25,41 \$
	Taux horaires selon le poste, la durée en poste et l'emplacement ¹	Non divulgué à l'exercice 2022	18,00 \$ à 31,82 \$	18,63 \$ à 32,93 \$
	Pourcentage des employés à taux horaire ayant un salaire supérieur au salaire minimum (en fin d'exercice) ³	100 %	100 %	100 %

1 À l'exclusion des avantages sociaux et des primes, le cas échéant
 2 Les indicateurs des exercices EF22 et EF23 ont été recalculés pour obtenir une moyenne annuelle conformément à la méthode de calcul de SASB et n'incluent que les employés rémunérés à l'heure.
 3 Voir l'indicateur SASB CG-MR-310a.1 dans l'[Index SASB](#).

Aux salaires concurrentiels et aux horaires de travail flexibles s'ajoutent de nombreux autres avantages sociaux. Tous les employés ont accès à notre Programme d'aide aux employés, qui est axé sur la santé mentale et le bien-être, et qui vise à les soutenir lorsqu'ils sont aux prises d'enjeux de nature professionnelle ou personnelle. Ce programme est offert de façon illimitée et sans frais. Dès qu'un nouvel employé a travaillé un nombre d'heures minimum, il devient admissible à un régime d'assurance collective concurrentiel comprenant

diverses couvertures, allant du programme médical de base aux soins dentaires. À l'exercice 2025, nous améliorerons le programme médical offert aux employés admissibles pour inclure la télémédecine. Ils disposeront alors d'un accès direct à une plateforme de soins virtuels fournissant entre autres des services de soins. De plus, nous offrons aux employés admissibles de participer à un régime de retraite à cotisations définies, dans lequel Dollarama verse des cotisations équivalentes à celles versées par les employés.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

ATTRACTION, PERFECTIONNEMENT ET RÉTENTION DES TALENTS

PRATIQUES D'EMPLOI ÉQUITABLES

SANTÉ ET SÉCURITÉ

DIVERSITÉ ET INCLUSION

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

Notre approche

Notre engagement à maintenir un environnement de travail sécuritaire est rendu possible grâce à notre accent sur la prévention et l'amélioration continue. La santé et la sécurité sont défendues par des équipes dédiées, et nos employés à tous les échelons de nos activités en magasin et en logistique en sont responsables.

Nos politiques et nos pratiques sont présentées dans nos manuels et nos programmes de formation connexes, qui répondent aux meilleures pratiques et aux lois applicables en matière de santé et sécurité au travail. La rétroaction des employés, les enquêtes sur les incidents et les évaluations des risques et des dangers nous permettent de déployer des plans d'action efficaces et des mesures correctives au besoin.

Tous les travailleurs des magasins et de logistique doivent suivre des formations obligatoires sur la santé et la sécurité, lesquelles sont répétées à diverses fréquences selon le contexte et les besoins, pour assurer une conformité constante avec les procédures d'exploitation établies. Nos magasins, notre centre de distribution et nos entrepôts entreprennent régulièrement des inspections internes pour s'assurer que les procédures sont bien suivies.

Opérations des magasins

Nous estimons que notre plus grand groupe d'employés – les employés en magasin – sont à faible risque d'incidents graves liés à la santé et à la sécurité. Parmi les incidents typiques figurent notamment des glissements et des chutes ou des blessures mineures liées à la manutention de marchandises ou à l'utilisation d'échelles. Nous travaillons avec des experts tiers pour analyser les incidents et améliorer les mesures en fonction de nos processus d'amélioration continue et de nos évaluations trimestrielles et ponctuelles.

À l'exercice 2024, nous avons lancé un nouveau cadre d'audit interne de sécurité pour répondre aux dangers décelés tout au long de l'année, ainsi que de nouvelles formations express connexes par l'entremise de notre application de formation.

À la suite d'un engagement avec les propriétaires fonciers et selon notre évaluation des risques, nous avons également commencé à installer des bornes de protection en face de nos magasins situés devant des stationnements ou des zones de grande circulation. Cette initiative a pour objectif d'améliorer la sécurité de nos employés et de nos clients en cas d'accidents impliquant des véhicules. De plus, à l'exercice 2024, nous avons déployé une nouvelle politique d'accessibilité pour les services à la clientèle et un plan connexe, conformes à la Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle et au Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées, réitérant ainsi notre engagement à assurer la sécurité et l'accessibilité de nos établissements pour tous.

Opérations de logistique

Dans notre centre de distribution et nos entrepôts, les activités quotidiennes consistent principalement en la réception, la manutention et l'assemblage de marchandises en boîte, par palettes, pour l'envoyer à nos magasins. La formation, les normes et les procédures, comme le port obligatoire d'équipement de protection individuelle approprié, s'appliquent à tous les travailleurs sur place, qu'ils soient des employés de Dollarama ou des travailleurs d'agences de placement. Dans cet environnement, le risque d'incidents graves de santé et sécurité est généralement jugé faible à modéré. La plupart des blessures entraînant des arrêts de travail sont causées par la manipulation ou le déplacement de marchandises. Nous avons également des comités en milieu de travail qui sont responsables du développement, de la mise en œuvre et du suivi des programmes de santé et sécurité, de même que du suivi des indicateurs de performance. Les ressources humaines, les gestionnaires des opérations logistiques, les employés sur le plancher et les travailleurs d'agences de placement sont représentés aux réunions des comités, au besoin.

À l'exercice 2024, certaines initiatives comprenaient la mise en œuvre de programmes de formation sur l'utilisation des équipements fréquemment utilisés, comme des couteaux à lame rétractable et des chariots élévateurs. Dans le cadre de nos efforts d'amélioration continue, nous avons mis à jour nos plans d'évacuation et nos trousse de premiers soins, en plus de numériser nos processus d'enquête des incidents.

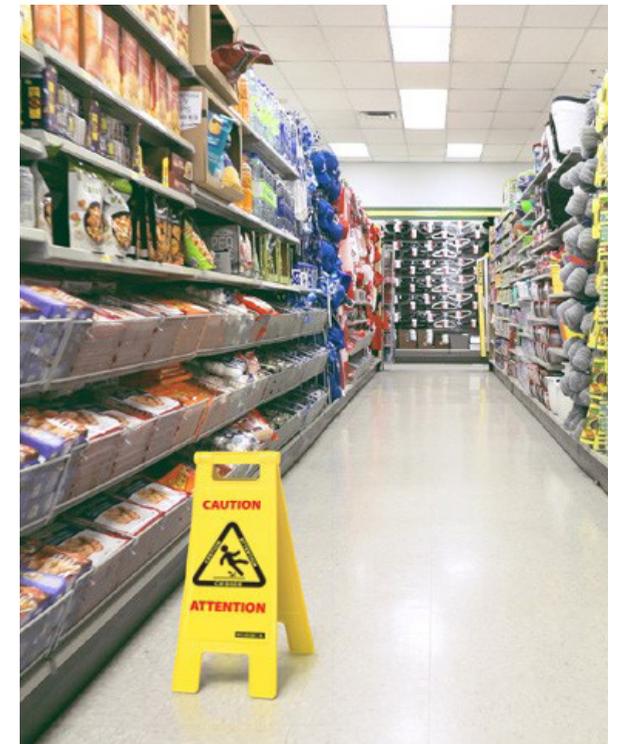
OBJECTIF

Réduire la fréquence et la gravité des blessures entraînant des arrêts de travail

■ ■ ■ En cours

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Plan et politique d'accessibilité



SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

GOVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRESATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTSPRATIQUES D'EMPLOI
ÉQUITABLES

SANTÉ ET SÉCURITÉ

DIVERSITÉ ET INCLUSION

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Notre approche

Chez Dollarama, nous nous efforçons à promouvoir un environnement de travail qui soutient le traitement juste et équitable de tous. Nos pratiques sont conçues pour recruter, faire progresser, récompenser et retenir nos employés en fonction du mérite, des compétences et du rendement de chacun. Nous veillons également à fournir une expérience positive et accueillante à tous nos clients en gardant en tête la diversité des communautés que nous servons.

Recrutement

Nos processus visent à nous assurer de sélectionner les meilleurs candidats en fonction des besoins de l'entreprise. Cependant, nous croyons que notre nouvelle plateforme automatisée de recrutement pour les magasins nous aidera à atténuer davantage le risque de partialité à l'embauche; par exemple, en automatisant l'analyse des profils de candidats selon des critères d'embauche préétablis. Pour le recrutement des postes de direction, nous visons une représentation équilibrée des genres au sein de nos bassins de candidats, une exigence aussi requise pour les mandats confiés à nos partenaires externes en recrutement.

À l'exercice 2024, environ 60 % de l'ensemble des embauches et 50 % des embauches des membres de la direction¹ s'identifiaient comme des femmes.

Formation

Durant l'embauche et l'intégration, les employés du siège social sont tenus de reconnaître notre Code de conduite et d'éthique, qui présente nos normes concernant la diversité et l'inclusion, dont notre engagement à offrir une chance égale pour tous et notre politique de tolérance zéro en matière de discrimination, de harcèlement et de tout autre comportement non inclusif.

Les employés de magasin sont tenus de reconnaître le Code de conduite et d'éthique, et de suivre les modules de formation sur des thèmes abordés par le Code. Les gérants et assistants-gérants de magasin doivent suivre une formation obligatoire qui comprend un module dédié à la diversité et l'inclusion. Notre politique d'accessibilité pour les services à la clientèle et les normes d'accessibilité intégrées s'inscrivent dans notre engagement à assurer un environnement accessible et exempt de discrimination.

Avancement de carrière

L'une de nos priorités de développement vise à soutenir l'avancement de notre personnel diversifié en magasin. À l'exercice 2024, environ 72 % des promotions internes – du poste d'assistant-chef d'équipe à celui de superviseur de district – ont été attribuées à des personnes s'identifiant comme des femmes. L'évolution de notre processus de planification de la relève nous permettra également de mieux soutenir l'avancement des employés à haut potentiel et de direction. À l'exercice 2024, 60 % des employés promus d'un poste de premier échelon à un poste de direction s'identifiaient comme des femmes.

Écouter nos employés

Nous visons à favoriser une politique de porte ouverte à tous les échelons de la direction pour nous assurer que les employés se sentent à l'aise de donner ou de demander de la rétroaction, d'exprimer leurs préoccupations et de signaler des incidents. Les employés ont également accès aux représentants des ressources humaines et à notre ligne confidentielle Éthique et conformité.

Nous évaluons l'inclusion de composantes en matière de diversité au sein de notre sondage sur la mobilisation des employés dont le déploiement est prévu à l'exercice 2025 pour soutenir nos efforts visant à nous assurer que tous les employés se sentent appréciés et respectés.

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Code de conduite et d'éthique Plan et politique d'accessibilité 

¹ Dollarama regroupe sous l'appellation « membres de la direction » ses membres de la haute direction visés, premiers vice-présidents, vice-présidents, directeurs principaux, directeurs, directeurs des opérations et superviseurs de district. Cette définition diffère de celle du SASB.

SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

ATTRACTION, PERFECTIONNEMENT ET RÉTENTION DES TALENTS

PRATIQUES D'EMPLOI ÉQUITABLES

SANTÉ ET SÉCURITÉ

DIVERSITÉ ET INCLUSION

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

Diversité des genres

Les femmes représentent la vaste majorité de nos employés, y compris à titre de gérantes de magasin, et dans la plupart des services. Nous promovons la parité des genres au moyen d'initiatives inclusives dans le cadre du recrutement et de l'avancement de carrière, y compris pour les postes de gestion.

Nous avons constamment dépassé notre objectif de maintenir au moins 40 % de femmes à des postes de direction¹ au cours des quatre dernières années. À la lumière de cette performance, nous avons réévalué notre objectif lors de l'exercice 2024. Puisque l'atteinte de la parité ne concerne qu'un faible nombre de postes, nous croyons qu'il serait plus significatif de miser sur la promotion de la représentation des genres à l'échelle de l'organisation au moyen d'initiatives actuelles et futures plutôt que de revoir l'objectif. Nous maintenons tout de même l'objectif, car nous croyons qu'il demeure une composante importante de notre stratégie et qu'il assure une imputabilité à l'échelle de nos processus de ressources humaines.



WOMEN LEAD HERE

Au début de l'exercice 2025, nous avons été nommés au palmarès annuel *Women Lead Here* du *Globe and Mail*, qui répertorie les entreprises canadiennes se démarquant en fonction de la diversité des genres parmi leurs cadres supérieurs. Le journal a évalué 500 des plus grandes entreprises cotées en bourse au Canada pour ensuite réduire cette liste aux 97 sociétés ayant affiché un nombre important de femmes à des postes de haute direction.

OBJECTIF

Maintenir une représentation féminine d'au moins 40 % aux postes de direction

■ ■ ■ **Atteint**

Représentation féminine parmi les employés

SASB CG-MR-330a.1	EF22	EF23	EF24 ²
Membres de la haute direction	33 %	33 %	33 %
Membres de la direction¹	43 % ³	44 % ³	46 % ³
Gérants de magasin	73 %	75 %	74 %
Tous les employés qui n'occupent pas des postes de direction	74 %	72 %	67 %
Tous les employés	74 %	72 %	67 %

OBJECTIF

Évaluer de nouveau la cible de diversité des genres au sein de la direction à la lumière des progrès accomplis

■ ■ ■ **Atteint**

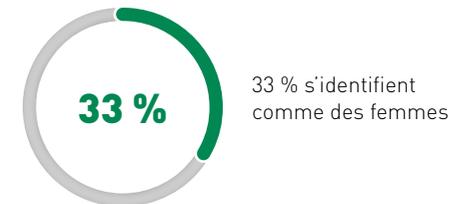
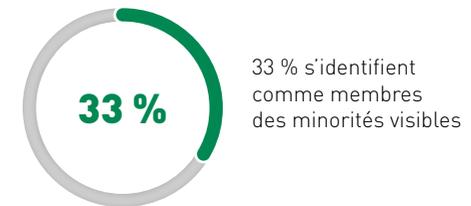
Minorités visibles

Nous sommes fiers de notre effectif diversifié qui représente, selon nous, la diversité des clients et des collectivités que nous desservons. Dans le cadre de la prochaine étape de notre parcours de diversité et d'inclusion, nous commencerons à recueillir, sur une base volontaire, de l'information sur la représentation ethnique et raciale à l'échelle de notre effectif tout au long de l'exercice 2025. Les données recueillies nous aideront à évaluer le besoin de soutenir une représentation diversifiée ou de déterminer des initiatives potentielles en la matière.

À l'heure actuelle, seule l'équipe de la haute direction répertorie la représentation des minorités visibles, des personnes en situation de handicap et des membres des peuples autochtones⁴ parmi ses employés.

Diversité des membres de la haute direction pour l'EF24

SASB CG-MR-330a.1



1 Dollarama regroupe sous l'appellation « membres de la direction » ses membres de la haute direction visés, premiers vice-présidents, vice-présidents, directeurs principaux, directeurs, directeurs des opérations et superviseurs de district. Cette définition diffère de celle du SASB.

2 À l'exercice 2024, environ 3 % de notre effectif s'identifiait comme non binaire ou n'avait pas divulgué leur genre, ce qui explique en partie la baisse de la proportion de femmes dans les catégories Gérants de magasin, Tous les employés qui n'occupent pas des postes de direction et Tous les employés.

3 Soumis à un niveau d'assurance limité par un tiers.

4 Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi (Canada).



05

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Chez Dollarama, nous reconnaissons la responsabilité qui nous incombe de respecter et de protéger les droits de la personne et l'environnement, particulièrement dans le contexte d'une chaîne d'approvisionnement internationale. Compte tenu de l'ampleur de notre bassin de fournisseurs et de la complexité de notre chaîne d'approvisionnement dynamique, nous concentrons notre approche sur la conformité et la gestion du risque. Nous nous engageons à améliorer nos stratégies d'atténuation des risques liés aux droits de la personne, afin de nous assurer de leur pertinence constante, conformément à l'évolution de la réglementation et des attentes des parties prenantes.

DANS CETTE SECTION

GOUVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

DROITS DE LA PERSONNE ET ENVIRONNEMENT

RESPONSABILITÉ DE NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

01

SURVOL ESG

02

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

03

NOS ACTIVITÉS ET
NOTRE STRATÉGIE
CLIMATIQUE

04

NOS EMPLOYÉS

06

NOTRE GOUVERNANCE

07

ANNEXE

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

**GOVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES**

GESTION DE LA CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

DROITS DE LA PERSONNE
ET ENVIRONNEMENT

RESPONSABILITÉ
DE NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

05

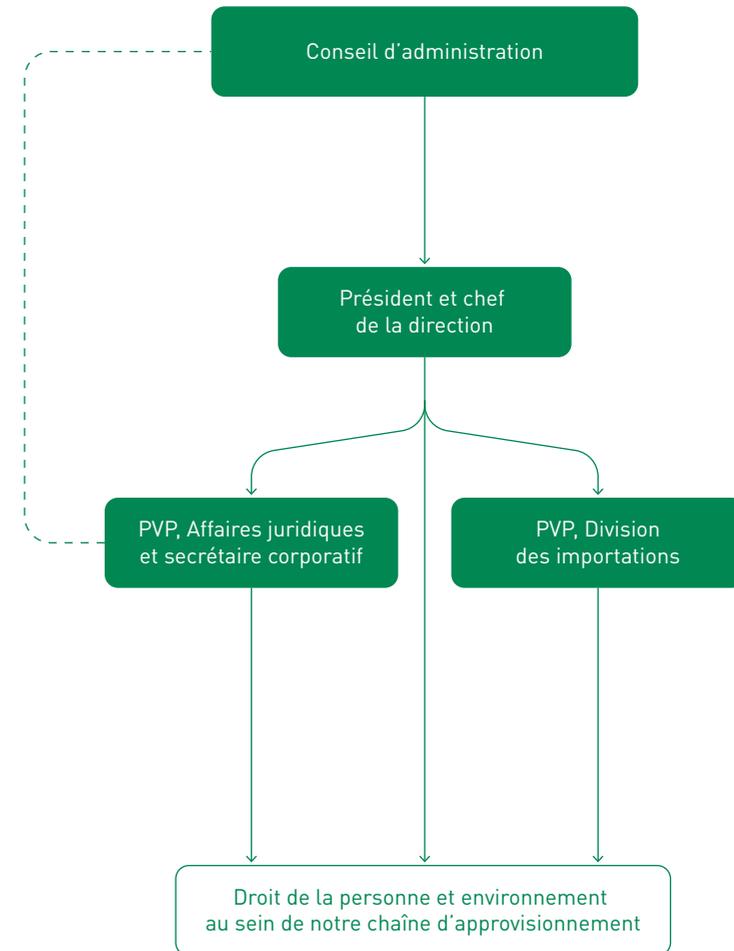


GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Au niveau de la direction, le président et chef de la direction et le premier vice-président (PVP), Division des importations, sont chargés de la gestion et de la reddition des comptes de la chaîne d'approvisionnement, notamment en supervisant le respect et la protection des droits de la personne et de l'environnement dans notre chaîne d'approvisionnement. Pour ce faire, ils sont appuyés par les services de La Conformité et des Affaires juridiques, relevant tous deux directement du président et chef de la direction. La responsabilité de nos mécanismes de signalement et de traitement des plaintes incombe à la PVP, Affaires juridiques et secrétaire corporatif.

Le conseil a la responsabilité ultime de veiller à la gestion des risques liés aux droits de la personne et à la chaîne d'approvisionnement.

Pour en savoir plus, consultez la section [Gouvernance ESG](#).



SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENTGOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRESGESTION DE LA CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENTDROITS DE LA PERSONNE
ET ENVIRONNEMENTRESPONSABILITÉ
DE NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Politiques

Notre Code de conduite des fournisseurs, qui s'applique aux fournisseurs canadiens et étrangers, ainsi que notre Code de conduite et d'éthique, qui s'applique à nos employés, à nos membres de la haute direction et à nos administrateurs, forment la pierre angulaire de nos politiques de gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la surveillance des risques liés aux droits de la personne. Ils décrivent nos attentes et nos normes concernant notamment la sécurité et la qualité des produits, les droits de la personne, les conditions de travail, la protection environnementale et l'éthique.

Pour plus de renseignements, consultez la section « Nos politiques et nos processus de contrôle diligent » du REM de l'EF24, ainsi que la section « Éthique et pratiques d'affaires équitables » du présent rapport.

Engagements internes et externes

Nous accordons beaucoup d'importance aux relations d'affaires à long terme et mutuellement bénéfiques que nous entretenons avec nos fournisseurs. Tout au long de notre relation, plusieurs points de contact nous permettent d'examiner, de dialoguer et d'informer nos fournisseurs de nos attentes concernant les droits de la personne et de faire progresser nos stratégies d'atténuation. Ces points de contact ont lieu notamment avant de placer un bon de commande, durant les visites dans les usines et au cours des audits sociaux, ainsi que lors du déploiement de mesures correctives.

Au sein de l'entreprise, plusieurs processus et mécanismes sont mis en place pour nous assurer que l'ensemble de nos équipes respectent nos normes. Tous les employés reçoivent un exemplaire du Code de conduite et d'éthique lors de leur embauche, qu'ils doivent lire, comprendre et accepter de

respecter. De plus, un rappel annuel est fait lors du processus d'évaluation annuelle du rendement. Notre équipe chargée des achats doit se familiariser avec le Code de conduite des fournisseurs et veiller à ce que les fournisseurs comprennent nos attentes. De plus, à l'exercice 2025, l'équipe chargée des achats suivra une formation obligatoire sur les droits de la personne.

En outre, nous nous entretenons régulièrement avec nos parties prenantes externes, dont les actionnaires, les associations sectorielles, les pairs et les experts tiers pour évaluer l'efficacité de nos stratégies en fonction des meilleures pratiques et nous tenir informés des développements réglementaires

Pour plus de renseignements, consultez les sections « Nos politiques », « Formation » et « Évaluation de l'efficacité de nos mesures » du REM de l'EF24.

PUBLICATION DU PREMIER RAPPORT SUR LA LOI VISANT L'ESCLAVAGE MODERNE

Au début de l'exercice 2025, Dollarama a publié son premier Rapport sur la Loi visant l'esclavage moderne (« REM de l'EF24 »). Celui-ci présente un survol du cadre entourant la gestion des risques liés au travail forcé et au travail des enfants au sein de nos activités directes et de notre chaîne d'approvisionnement. Le rapport souligne également les mesures prises au cours de l'exercice 2024 pour prévenir et atténuer ces risques, nos mécanismes de signalement et de traitement des plaintes disponibles, ainsi que notre processus de gestion des incidents et de mesures correctives. À ce titre, la section sur la chaîne d'approvisionnement du présent Rapport ESG doit être lue en parallèle avec le REM de l'EF24, accessible à la section « Ressources additionnelles ».

Au début de l'exercice 2025, les règles du comité de nomination et de gouvernance du conseil ont été revues afin d'y intégrer de façon plus approfondie les risques liés aux droits de la personne et à la chaîne d'approvisionnement. Il y était question notamment de la surveillance par le comité de nomination et de gouvernance de la gestion des risques liés aux droits de la personne et de la divulgation correspondante, y compris le REM de l'EF24.

RESSOURCES ADDITIONNELLES



Rapport sur la Loi visant
l'esclavage moderne
(« REM de l'EF24 »)



Code de conduite
des fournisseurs
de Dollarama



Code de conduite
et d'éthique
de Dollarama

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENTGOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRESGESTION DE LA CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT**DROITS DE LA PERSONNE
ET ENVIRONNEMENT**RESPONSABILITÉ
DE NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

DROITS DE LA PERSONNE ET ENVIRONNEMENT

Évaluation des risques liés aux droits de la personne

À l'exercice 2024, nous avons revu notre évaluation des risques sociaux inhérents à notre chaîne d'approvisionnement, qui englobe les risques liés aux droits de la personne, à la santé et la sécurité, ainsi qu'aux droits des travailleurs, afin d'aborder plus adéquatement les risques liés au travail des enfants et au travail forcé. Notre évaluation, qui est continuellement revue, est fondée sur de l'information découlant de diverses bases de données réputées, de normes de l'industrie, mais aussi de conseils et d'évaluations des risques fournis par des tiers. Elle intègre également des données internes, comme le type de produits et le pays de fabrication. L'évaluation des risques couvre nos activités directes et indirectes, en mettant l'accent sur notre chaîne d'approvisionnement internationale, y compris les fournisseurs de niveau 1 et de niveau 2 auprès desquels nous nous procurons nos biens, au Canada et à l'étranger.

Pour plus de renseignements sur le processus d'évaluation des risques et les résultats de l'évaluation de l'exercice 2024, consultez la section « Risques liés au travail forcé ou au travail des enfants dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement » du REM de l'EF24.

RESSOURCES ADDITIONNELLES

REM de l'EF24 

Indice mondial de l'esclavage
(en anglais seulement) 

Environnement

Nous cherchons à travailler avec des fournisseurs qui s'efforcent d'utiliser les ressources, les matériaux et l'énergie de la façon la plus efficace et responsable possible, et de réduire l'incidence négative de leurs activités sur l'environnement. Les fournisseurs doivent au minimum exercer leurs activités en conformité avec toutes les lois et réglementations environnementales applicables dans la juridiction où ils sont situés, y compris en ce qui a trait à la protection environnementale.

Cela comprend les émissions rejetées dans l'atmosphère ou dans les plans d'eau, l'élimination des déchets solides, ainsi que la manipulation et l'élimination de matières dangereuses.



« Notre cadre de gestion des risques liés à notre chaîne d'approvisionnement comprend des mécanismes de responsabilisation structurés, qui sont renforcés par l'appropriation et le contrôle de la gouvernance au niveau de la direction et du conseil. Nous sommes

déterminés à améliorer nos stratégies afin qu'elles demeurent pertinentes, de même qu'à accroître la transparence de nos pratiques. »

— Neil Rossy, président et chef de la direction

POUR TOUTE PRÉOCCUPATION CONCERNANT L'ÉTHIQUE ET LA CONFORMITÉ DANS NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT, NOUS VOUS INVITONS À COMMUNIQUER AVEC NOUS À L'AIDE DE L'UNE DES FAÇONS SUIVANTES :

- Appeler la ligne confidentielle Éthique et conformité de Dollarama, opérée par un tiers, au **1 833 945-1568**
- Déposer en ligne une plainte confidentielle sur le site dollarama.ethicspoint.com ou balayer le **code QR** suivant



- Envoyer un courriel à ethique@dollarama.com

RESPONSABILITÉ DE NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Progrès dans le déploiement de notre programme d'audit social

SASB CG-AA-430b.1, CG-TS-430a.1

Lancé à l'exercice 2019, notre programme d'audit social visait initialement à intégrer des fournisseurs de niveau 1, en fonction de leur pays de fabrication et de leur volume d'achats annuel. Les fournisseurs visés sont tenus de fournir ou de se soumettre à un audit social réalisé par un tiers, et de renouveler leur certification tous les trois ans. Ils sont audités selon nos normes en matière de droits de la personne, comme le respect de la liberté d'association, la discrimination, les heures de travail, et bien plus. À l'exercice 2024, 320 fournisseurs de niveau 1 avaient été audités au moins une fois dans le cadre du programme, ce qui nous a permis de conclure son déploiement initial et de le maintenir dans le contexte de notre croissance continue et de notre chaîne d'approvisionnement dynamique.

Pour plus de renseignements, consultez la section « Notre programme d'audit social » du REM de l'EF24.

Nous définissons nos fournisseurs de niveau 1 comme les fournisseurs qui fabriquent des biens et auprès de qui nous nous approvisionnons directement.

Nous définissons nos fournisseurs de niveau 2 comme les fournisseurs qui agissent à titre de représentants commerciaux, servant d'intermédiaires entre Dollarama et les autres fournisseurs, comme les fabricants.

 Nous acceptons notamment ces accréditations ou ces certifications d'audit social reconnues internationalement :



OBJECTIF

Déploier le programme d'audit social à tous les fournisseurs de niveau 1 visés d'ici le milieu de l'EF24

■ ■ ■ **Atteint**

OBJECTIF

Veiller à ce que tous les fournisseurs visés fassent l'objet d'audits sociaux accrédités au moins tous les trois ans

■ ■ ■ **En cours**

OBJECTIF

Améliorer la divulgation entourant les résultats des fournisseurs visés par les audits sociaux

■ ■ ■ **En cours**

Fournisseurs résiliés

	EF22	EF23	EF24
SASB CG-TS-430a.2			
SASB CG-AA-430b.2			
Fournisseurs résiliés	0	2	0

RESSOURCES ADDITIONNELLES

REM de l'EF24 

Code de conduite des fournisseurs de Dollarama 

Critères du programme d'audit social

En vue d'optimiser les retombées de notre programme d'audit social, nous appliquons une approche fondée sur les risques pour gérer la chaîne d'approvisionnement. Nous choisissons ainsi des fournisseurs potentiels selon leur pays manufacturier et leur volume d'achats annuel. Notre programme se concentre actuellement sur les fournisseurs étrangers de niveau 1 situés dans des territoires où le nombre de transgressions des droits de la personne est plus élevé. De plus, comme la Chine est l'un de nos principaux pays d'approvisionnement, tous les fournisseurs de niveau 1 qui y sont situés font automatiquement partie du programme s'ils atteignent le seuil d'achats annuel minimal.

Nos exigences en matière d'audit social s'appliquent également à des fournisseurs autres que ceux de niveau 1 dans les pays reconnus pour avoir le niveau estimatif le plus élevé de travail forcé et de travail des enfants, selon l'indice mondial de l'esclavage, et ce, peu importe le volume d'achats annuel.

À l'exercice 2024, à la suite de communications positives avec nos plus grands représentants commerciaux, nous avons considérablement accru notre visibilité dans les principales usines chinoises qui nous approvisionnent en biens (en fonction du volume d'achats). À compter de l'exercice 2025, certaines usines,

considérées comme des fournisseurs de niveau 2 selon les normes du SASB, seront aussi soumises à notre programme d'audit social. L'ajout de ces fournisseurs nous aidera à orienter les prochaines étapes de notre approche fondée sur les risques en vue de maintenir notre programme et d'assurer sa pertinence constante.

Résultats des audits sociaux

Entre les exercices 2022 et 2024, Dollarama a mis fin à deux relations d'affaires en raison de l'incapacité de ces fournisseurs à répondre adéquatement aux exigences de notre programme d'audit social. À ce jour, Dollarama n'a jamais mis fin à des relations d'affaires en raison de travail forcé ou de travail des enfants, ou de tout autre enjeu à tolérance zéro mentionné dans le Code de conduite des fournisseurs.

SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

GOUVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

DROITS DE LA PERSONNE ET ENVIRONNEMENT

RESPONSABILITÉ DE NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE



06

NOTRE GOUVERNANCE

NOTRE GOUVERNANCE

Nos priorités en matière de gouvernance reflètent la ferme conviction de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction en l'importance fondamentale de maintenir des normes élevées en matière d'éthique, de sécurité de l'information et de gouvernance d'entreprise. Ces priorités visent à s'assurer que nous respectons tant les obligations juridiques que les attentes des parties prenantes d'une société cotée en bourse. Ultiment, elles reflètent aussi notre ferme conviction que ces aspects sont essentiels à la création d'une société résiliente et responsable, dotée d'une solide gouvernance.

DANS CETTE SECTION

GOUVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

CADRE DE GOUVERNANCE

ÉTHIQUE ET PRATIQUES D'AFFAIRES ÉQUITABLES

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET VIE PRIVÉE

01

SURVOL ESG

02

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

03

NOS ACTIVITÉS ET
NOTRE STRATÉGIE
CLIMATIQUE

04

NOS EMPLOYÉS

05

NOTRE CHÂNE
D'APPROVISIONNEMENT

07

ANNEXE

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

**GOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES**

CADRE DE GOUVERNANCE

ÉTHIQUE ET PRATIQUES
D'AFFAIRES ÉQUITABLES

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION
ET VIE PRIVÉE

ANNEXE

06



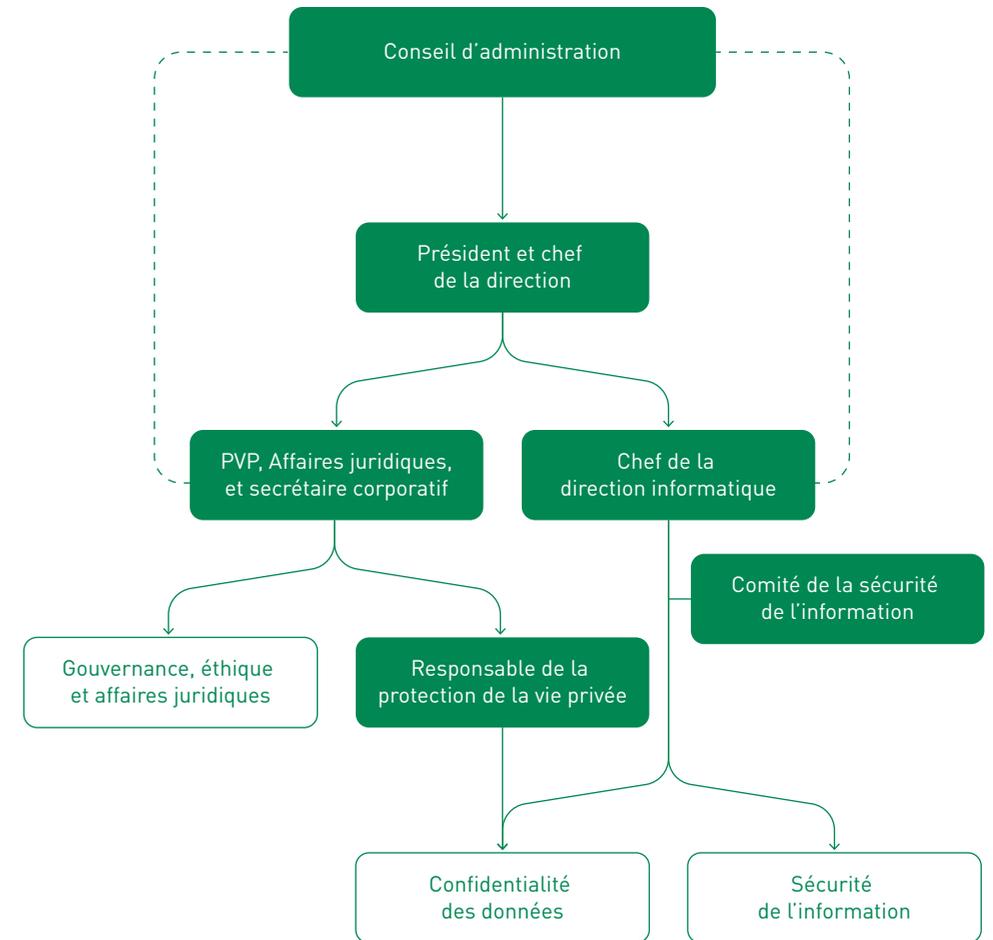
GOUVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Au niveau de la direction, la première vice-présidente (PVP), Affaires juridiques et secrétaire corporatif, est responsable des questions juridiques, de gouvernance et d'éthique. À ce poste, elle est aussi coresponsable du processus de gestion du risque d'entreprise avec le chef de la direction financière.

La sécurité de l'information et la confidentialité des données incombent au chef de la direction informatique, qui fait le point régulièrement auprès du comité d'audit. À ce titre, il est appuyé par la responsable de la vie privée pour veiller à la conformité réglementaire, à l'harmonisation avec les meilleures pratiques et à la surveillance des tendances. Le comité de sécurité de l'information de la Société, présidé par le chef de la direction informatique, rassemble des dirigeants des TI, de la finance et des affaires juridiques, y compris la responsable de la vie privée. Il assure la gestion des risques de cybersécurité et la formation des employés, en plus de parrainer la feuille de route en matière de sécurité informatique. Il se réunit au minimum tous les trois mois pour établir les priorités, passer en revue les progrès et discuter des nouveaux développements en la matière.

Le conseil a la responsabilité ultime de veiller à la surveillance des politiques en matière de gouvernance d'entreprise, d'éthique, de la gestion des risques d'entreprise, de la sécurité de l'information et de la gouvernance ESG.

Pour en savoir plus, consultez la section [Gouvernance ESG](#).



SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

GOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

CADRE DE GOUVERNANCE

ÉTHIQUE ET PRATIQUES
D'AFFAIRES ÉQUITABLES

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION
ET VIE PRIVÉE

ANNEXE

CADRE DE GOUVERNANCE

Gouvernance d'entreprise

Le conseil et l'équipe de direction de Dollarama s'engagent à respecter des règles strictes en matière de gouvernance, et cherchent continuellement à améliorer leurs pratiques et politiques. Au début de l'exercice 2025, le conseil a mis à jour, dans le cadre de la revue annuelle de ses politiques et règles, les règles de ses comités pour refléter les responsabilités accrues de surveillance ESG.

Pour en savoir plus, consultez la section [Gouvernance ESG](#).

Composition du conseil

Le conseil supervise le renouvellement de ses membres, évalue l'indépendance des administrateurs, de même que sa propre performance et efficacité. Il s'assure d'être composé d'administrateurs disposant d'une grande compétence dans les domaines essentiels au succès futur de Dollarama. Ce faisant, il cherche à établir un équilibre sain entre les administrateurs de longue date, qui ont une compréhension approfondie de l'entreprise et en assurent la stabilité, et les nouveaux administrateurs qui amènent de nouveaux points de vue, ainsi que des compétences et des expertises complémentaires.



Indépendance des administrateurs



8 sur 10

administrateurs sont indépendants



9 sur 10

administrateurs sont non dirigeants

Président du conseil

indépendant

Tous

les présidents et membres des comités du conseil sont indépendants

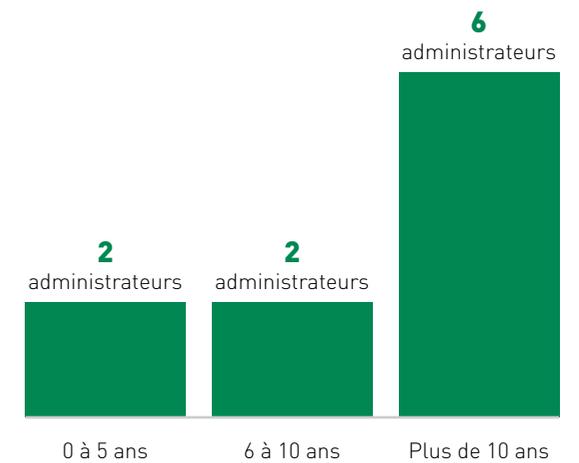
7

nouveaux administrateurs indépendants nommés depuis le PAPE de 2009

97 %

de participation moyenne aux réunions du conseil et de ses comités

Durée du mandat des administrateurs



11,9 ans

Durée moyenne des mandats des administrateurs non dirigeants

12,7 ans

Durée moyenne des mandats des administrateurs

Âge des administrateurs

60 ans

d'âge moyen

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

GOVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

CADRE DE GOUVERNANCE

ÉTHIQUE ET PRATIQUES
D'AFFAIRES ÉQUITABLES

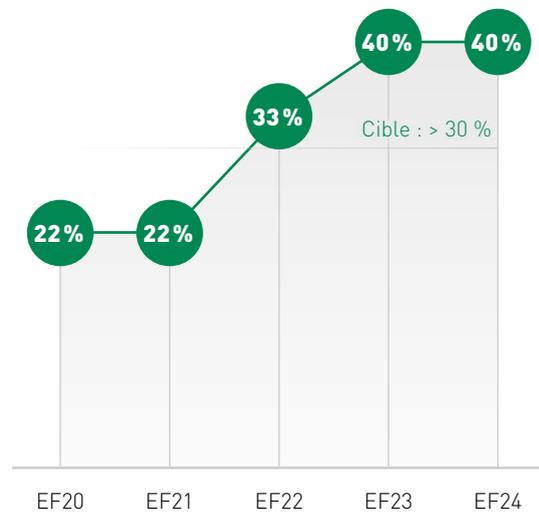
SÉCURITÉ DE L'INFORMATION
ET VIE PRIVÉE

ANNEXE

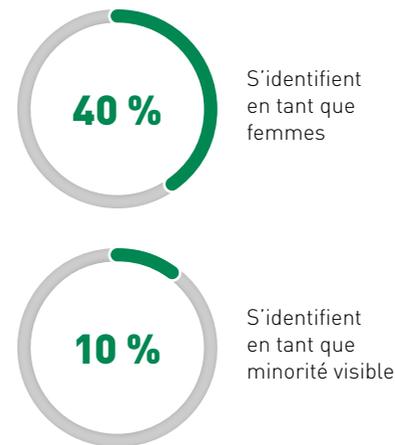
Diversité au sein du conseil

Le conseil a mis en place une politique sur la diversité qui vise notamment à s'assurer que chaque genre y occupe au moins 30 % des sièges. À l'exercice 2024, Dollarama a nommé un nouveau membre indépendant qui s'identifie comme une femme. Même si le conseil ne s'est pas fixé de cibles concernant la représentation de tout autre groupe désigné, sa politique stipule également que la diversité au-delà des genres doit être prise en compte dans le cadre normal du renouvellement de ses membres.

Diversité des genres au sein du conseil Pourcentage s'identifiant comme des femmes



Diversité au sein du conseil à l'EF24



OBJECTIF

Maintenir plus de 30 % de femmes au conseil d'administration

■ ■ ■ Atteint

Compétences ESG au sein du conseil

Le conseil s'assure que ses administrateurs disposent d'une grande compétence dans les domaines essentiels au succès futur de Dollarama, notamment en ce qui a trait aux compétences ESG, comme l'illustre la grille des compétences des administrateurs qui figure dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de l'EF24. À l'exercice 2024, le conseil a approfondi sa compréhension des principaux enjeux ESG en suivant des séances de formation et de la formation continue, notamment sur les normes de divulgation de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), le climat, les droits de la personne, la diversité, l'équité et l'inclusion, de même que sur la cybersécurité. Le conseil continuera à demeurer au fait des meilleures pratiques ESG et de l'évolution de la réglementation.

L'ESG dans la rémunération des dirigeants

Le comité des ressources humaines et de la rémunération du conseil a approuvé l'intégration de mesures de rendement liées aux facteurs ESG dans la rémunération incitative annuelle à court terme des membres de la haute direction visés de la Société. Ces mesures s'appliqueront à l'exercice 2025. Les mesures liées aux gens et au climat ont été jugées appropriées puisqu'elles s'inscrivent dans les activités et la stratégie ESG de Dollarama, et qu'elles sont pertinentes, significatives et mesurables.

OBJECTIF

Intégrer des mesures ESG dans la rémunération des membres de la haute direction visés, au plus tard à l'EF25

■ ■ ■ Atteint

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Politique sur la diversité au sein du conseil [↗](#)

Règles des comités du conseil d'administration [↗](#)

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de l'EF24 [↗](#)

Glossaire des termes ESG [↗](#)

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

GOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

CADRE DE GOUVERNANCE

ÉTHIQUE ET PRATIQUES
D'AFFAIRES ÉQUITABLESSÉCURITÉ DE L'INFORMATION
ET VIE PRIVÉE

ANNEXE

ÉTHIQUE ET PRATIQUES D'AFFAIRES ÉQUITABLES

Code de conduite et d'éthique de Dollarama

Nous nous engageons à exercer nos activités conformément aux normes éthiques et juridiques les plus strictes. Nos normes et attentes sont définies dans notre Code de conduite et d'éthique (le « Code ») qui s'applique à tous les employés, membres de la haute direction et administrateurs de Dollarama. Le Code contient des lignes directrices détaillées et utiles pour favoriser un comportement personnel et des pratiques commerciales responsables et éthiques.

Il offre aussi des mécanismes de dénonciation dédiés, y compris une ligne sans frais gérée par un tiers indépendant par laquelle il est possible de signaler de façon anonyme et confidentielle des préoccupations liées au travail et des infractions apparentes au Code. À l'exercice 2024, nous avons également mis en œuvre des initiatives de communication, afin de mieux faire connaître la ligne confidentielle, à la disposition de tous les travailleurs à l'échelle de nos activités directes, que ce soit dans nos magasins, à notre siège social, dans notre centre de distribution ou dans nos entrepôts.

Tous les employés reçoivent une copie du Code au moment de leur embauche. Ils doivent en prendre connaissance pour en attester la compréhension. Puis, un rappel annuel est fait lors du processus d'évaluation annuelle du rendement. À l'exercice 2024, Dollarama a intégré une formation additionnelle sur le Code au sein du processus d'intégration des nouveaux employés du siège social.

Activités politiques, relations avec les gouvernements, lutte contre la corruption et pratiques d'affaires équitables

Le Code constitue également la pierre angulaire de notre approche de tolérance zéro envers la corruption et de notre engagement en matière de pratiques d'affaires équitables. Notre approche à ces égards demeure la même que celle définie dans notre Rapport ESG de l'EF23.

Nous ne faisons aucune contribution politique, quelle qu'elle soit, et interdisons strictement à nos employés de le faire au nom de Dollarama ou de donner l'impression de s'engager dans des activités politiques au nom de Dollarama. Lorsque nous

communiquons avec des représentants gouvernementaux dans le cours normal de nos activités, nous respectons toujours les règles et règlements applicables.

De plus, l'interdiction de corruption que nous avons mise en place prohibe également les paiements de facilitation. Nos directives pour les dons corporatifs et processus connexes visent à s'assurer qu'aucun fonds n'est détourné ni réacheminé vers des canaux non approuvés.

Nous sommes fiers d'offrir une valeur inégalée à nos clients et nous nous engageons à mener une concurrence loyale et éthiquement justifiable dans le cadre des règles antitrust et de concurrence en vigueur sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités.

Code de conduite des fournisseurs

Les fournisseurs et leurs employés doivent respecter les normes et procédures de dénonciation et de traitement des plaintes définies dans le Code de conduite des fournisseurs (le « Code des fournisseurs ») de Dollarama et discutées plus en détail dans notre premier Rapport sur la Loi visant l'esclavage moderne. Le Code des fournisseurs, qui énonce clairement nos attentes concernant les pratiques d'affaires éthiques et socialement responsables à l'échelle de notre chaîne d'approvisionnement, s'applique à tous les fournisseurs – des fabricants de produits en Chine à nos agences de placement situées au Québec. La ligne de signalement de Dollarama est aussi accessible à nos fournisseurs et nos autres parties prenantes.

Dollarcity se procure la majorité de ses produits auprès de Dollarama, mais négocie néanmoins directement avec certains fournisseurs, principalement situés en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Sur ces marchés, la corruption constitue un enjeu significatif; c'est pourquoi un code des fournisseurs équivalent a été déployé en avril 2024 auprès des fournisseurs directs de Dollarcity. Même si un programme de conformité instauré par Dollarcity aborde déjà ces enjeux, leur code des fournisseurs définit également les normes éthiques, ainsi que les politiques de lutte contre la corruption et les pots-de-vin, afin de fournir une couche additionnelle de protection.



« Chez Dollarama, nous nous engageons à exercer nos activités conformément aux normes éthiques et juridiques les plus élevées, et nous exigeons ce même engagement de la part de nos fournisseurs. Nous voulons ainsi nous assurer que tous disposent des bons outils pour gérer les problèmes d'ordre éthique, y compris l'accès à des mécanismes de signalement et de traitement des plaintes. »

— Laurence L'Abbé, première vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire corporatif

OBJECTIF

Déployer un Code de conduite des fournisseurs équivalent pour les fournisseurs directs de Dollarcity d'ici l'EF24

En cours¹

¹ Atteint au début de l'EF25

RESSOURCES ADDITIONNELLES

- Rapport ESG 2023 
- Code de conduite et d'éthique de Dollarama 
- Code de conduite des fournisseurs de Dollarama 
- Rapport sur la Loi visant l'esclavage moderne 

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET VIE PRIVÉE

SASB CG-MR-230a.1

Sécurité de l'information

Nous sommes fermement engagés à assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles de nos clients et de nos employés, ainsi que de nos propres renseignements confidentiels. De plus, nous cherchons continuellement à nous améliorer et à répondre aux normes en matière de sécurité de l'information et de vie privée. La portée de notre surveillance de l'information englobe tous les aspects de nos activités canadiennes en propriété exclusive, y compris notre réseau de magasins physiques, notre plateforme de commerce électronique et notre application mobile. Notre service des technologies de l'information et son équipe dédiée à la sécurité de l'information continuent de travailler au quotidien avec l'aide d'experts externes pour assurer l'intégrité de nos infrastructures et de nos systèmes de TI.

Nous prenons des mesures tant réactives que proactives pour déceler les menaces et nous protéger contre elles. Nous filtrons continuellement l'environnement des TI, procédons à des évaluations constantes de la vulnérabilité et nous préparons à l'aide d'exercices d'hameçonnage et de simulations pour tester la robustesse de nos politiques, de nos processus et de nos plans d'intervention. Dans le cadre de ce travail, nous mettons à jour notre plan d'intervention en cas d'incident, au moins une fois par an. Nous nous conformons au niveau 1 des normes PCI DSS et examinons régulièrement la sécurité de notre système de traitement des paiements par carte dans nos magasins, notre plateforme de commerce électronique et notre application mobile. En plus de nos examens internes continus, nous procédons à des audits annuels de tiers sur les infrastructures de TI, la sécurité de l'information et la confidentialité des données, y compris tous les processus connexes et les contrôles internes.

À l'exercice 2024, nous avons continué à élargir et à améliorer nos politiques internes liées à la sécurité de l'information et à la confidentialité des données avec le lancement d'une politique sur l'utilisation acceptable de l'intelligence artificielle (IA). Cette politique, qui s'applique à tous les employés, les consultants et tout autre travailleur de Dollarama, fournit les lignes directrices pour assurer l'utilisation éthique des technologies d'IA, conformément aux valeurs et aux obligations juridiques de Dollarama.



« L'innovation numérique et les technologies jouent un rôle crucial dans le développement de Dollarama. Vu les craintes croissantes en matière de cybersécurité, il est essentiel de nous améliorer continuellement et de suivre l'évolution des normes concernant la sécurité de l'information et la confidentialité des données, afin de protéger l'intégrité de nos infrastructures et de nos systèmes de TI. »

— Nicolas Hien, chef de la direction informatique

Confidentialité des données

Nous limitons la collecte de données, directement ou indirectement, à ce qui est strictement nécessaire pour exercer nos activités. Nous ne louons pas ni ne vendons les données, et nous ne les partageons que lorsqu'il est nécessaire de le faire pour effectuer une transaction en ligne ou une livraison. De plus, nous ne conservons pas ni n'enregistrons les données des clients dans nos systèmes en magasin. Du côté de notre plateforme de commerce électronique et de notre application mobile, nous n'enregistrons que les renseignements personnels nécessaires au traitement de la commande. Les renseignements concernant les cartes de paiement sont traités par des fournisseurs tiers. Toutes les collectes de données sont effectuées de façon légale et transparente, pour les clients et les employés. Ils peuvent communiquer avec nous ou se connecter à leur compte afin de passer en revue, de mettre à jour, de modifier ou de demander la suppression de leurs renseignements personnels.

La gestion de l'accès aux données est fondée sur les meilleures pratiques, comme le chiffrement et le principe du moindre privilège qui signifie que les utilisateurs ont seulement le niveau minimal d'accès ou de permissions nécessaires à l'exécution de leurs tâches.

Pour plus de renseignements sur la surveillance de la sécurité de l'information et de la confidentialité des données, consultez la section [Gouvernance des thématiques prioritaires](#).



SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

GOVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

CADRE DE GOUVERNANCE

ÉTHIQUE ET PRATIQUES
D'AFFAIRES ÉQUITABLES

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION
ET VIE PRIVÉE

ANNEXE

06

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

GOUVERNANCE DES
THÉMATIQUES PRIORITAIRES

CADRE DE GOUVERNANCE

ÉTHIQUE ET PRATIQUES
D'AFFAIRES ÉQUITABLES

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION
ET VIE PRIVÉE

ANNEXE

Obligations de confidentialité des données et de sécurité de l'information des fournisseurs

Tous nos fournisseurs de TI doivent respecter les normes de l'industrie et répondre à nos attentes. Les fournisseurs pertinents qui pourraient accéder à des données exclusives ou personnelles doivent également faire l'objet d'une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée, notamment en faisant tester leurs programmes et doivent respecter les clauses contractuelles additionnelles en matière de confidentialité des données, le cas échéant.

Dollarama exige que les programmes de sécurité de ses fournisseurs de TI pertinents répondent aux normes ISO 27001, ISO 27018, ou aux certifications SOC I ou SOC II.

Formation des employés

La formation sur la sécurité de l'information est obligatoire pour tous les employés du siège social et les employés sur le terrain, à la fois au moment de l'embauche, puis au minimum sur une base annuelle. À l'exercice 2024, la formation a été élargie pour inclure non seulement des nouveaux modules sur la cybersécurité, mais aussi sur la confidentialité des données et la nouvelle politique sur l'utilisation acceptable de l'intelligence artificielle.

Violations importantes¹

SASB CG-MR-230a.2	EF22	EF23	EF24
Nombre de violation de données importante, y compris en lien avec des renseignements personnels	0	0	0
Nombre de clients touchés	0	0	0

¹ La définition de Dollarama d'une violation de données importante correspond à celle du SASB, laquelle exclut les occurrences qui (i) ne risquent pas de nuire à la performance ou aux activités potentielles d'une entité et (ii) ne risquent pas de désavantager économiquement ou socialement les individus.

OBJECTIF

Aucune violation de données importante à l'EF24

■ ■ ■ **Atteint**

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Politique de confidentialité [↗](#)

Règles du comité d'audit [↗](#)

Rapport de gestion de l'EF24 [↗](#)

Notice annuelle de l'EF24 [↗](#)



07

ANNEXE

01

SURVOL ESG

02

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

03

NOS ACTIVITÉS ET
NOTRE STRATÉGIE
CLIMATIQUE

04

NOS EMPLOYÉS

05

NOTRE CHÂNE
D'APPROVISIONNEMENT

06

NOTRE GOUVERNANCE

DANS CETTE SECTION

GLOSSAIRE DES TERMES ESG

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

GLOSSAIRE DES TERMES ESG

CCNID	Le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) élabore des normes en se fondant sur la base de référence mondiale établie par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) et en apportant des modifications au besoin pour servir l'intérêt public canadien.
Composantes E et S de nos produits	Produits ayant des caractéristiques environnementales ou sociales, notamment par l'utilisation de matériaux biodégradables, recyclés ou biologiques.
CVC	Chauffage, ventilation et climatisation.
Emballage primaire	Emballage conçu pour entrer en contact direct avec le produit.
Emballage secondaire	Emballage conçu pour contenir un ou plusieurs emballages primaires ensemble avec des matériaux de protection, au besoin.
Emballage tertiaire	Emballage conçu pour contenir un ou plusieurs articles ou paquets, ou des matériaux en vrac, aux fins de transport, de manutention ou de distribution.
Émissions de GES	Émissions de gaz à effet de serre.
Émissions de GES de portée 1	Émissions directes de GES qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par la Société, comme le chauffage au moyen de combustibles fossiles et les émissions des véhicules de l'entreprise.
Émissions de GES de portée 2	Émissions indirectes de GES provenant de la production de l'électricité achetée.
Émissions de GES de portée 3	Émissions indirectes de GES provenant de la chaîne de valeur de la Société qui ne sont pas sous sa responsabilité, comme la fabrication et le transport de ses produits par des tiers.

Fournisseur de niveau 1	Dollarama définit ses fournisseurs de niveau 1 comme les fournisseurs qui fabriquent des biens et auprès de qui elle s'approvisionne directement.
Fournisseur de niveau 2	Dollarama définit ses fournisseurs de niveau 2 comme les fournisseurs qui agissent à titre de représentants commerciaux, servant d'intermédiaires entre elle et les autres fournisseurs, comme les fabricants.
Intensité des émissions de GES de portée 1 et 2	Émissions de GES de portée 1 et 2 par pied carré (selon l'occupation) qui comprennent tous les magasins ouverts durant l'exercice financier, les entrepôts et le centre de distribution.
ISSB	L'International Sustainability Standards Board est un organisme indépendant qui établit des normes au sein de l'IFRS Foundation, en vue de former la base de référence mondiale d'information sur la durabilité (IFRS S1 et S2).
Membres de la direction	Dollarama regroupe sous l'appellation « membres de la direction » ses membres de la haute direction visés, premiers vice-présidents, vice-présidents, directeurs principaux, directeurs, directeurs des opérations et superviseurs de district.
SASB	Le Sustainability Accounting Standards Board, lequel est désormais consolidé sous l'ISSB.
SGE	Système de gestion énergétique, qui aide à optimiser la consommation énergétique.
Taux de réacheminement des déchets	Proportion des déchets détournés des sites d'enfouissement et d'incinération, en étant, par exemple, réutilisés ou recyclés.
TCFD	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, dont les recommandations sont désormais pleinement intégrées aux normes de l'ISSB.

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESGÀ PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

07

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Dans notre Rapport ESG de l'exercice financier 2024, nous présentons un aperçu complet de notre stratégie ESG et de l'évolution de nos priorités, relevées dans notre processus d'évaluation continue et nos dialogues avec nos parties prenantes. Nous présentons également une mise à jour annuelle des données, des objectifs et des initiatives clés. Ce rapport est guidé par les normes SASB concernant nos secteurs d'activités et par les recommandations du TCFD.

Les données contenues dans ce rapport et dans les annexes qui l'accompagnent traitent de l'ensemble de nos activités au Canada, qui sont entièrement détenues et exploitées par Dollarama, et reflètent les données annuelles les plus récentes, sauf indication contraire. Bien que ce rapport puisse contenir des références à Dollarcity, à ses activités et à ses opérations, Dollarcity n'est pas détenue en propriété exclusive par Dollarama. Par conséquent, les données liées à Dollarcity ne sont pas incluses dans ce rapport ni dans les annexes qui l'accompagnent.

Dans le présent rapport :

- les références à l'EF25 concernent la période de 12 mois se terminant le 2 février 2025 et désignée dans nos documents déposés auprès des autorités de réglementation sous le nom d'exercice financier 2025;
- les références à l'EF24 concernent la période de 12 mois terminée le 28 janvier 2024 et désignée dans nos documents déposés auprès des autorités de réglementation sous le nom d'exercice financier 2024;
- les références à l'EF23 concernent la période de 12 mois terminée le 29 janvier 2023 et désignée dans nos documents déposés auprès des autorités de réglementation sous le nom d'exercice financier 2023;
- les références à l'EF22 concernent la période de 12 mois terminée le 30 janvier 2022 et désignée dans nos documents déposés auprès des autorités de réglementation sous le nom d'exercice financier 2022, et ainsi de suite.

Assurance externe

Certains indicateurs de rendement clés ont été assurés de façon indépendante par un tiers. Une assurance limitée a été réalisée concernant l'intensité des émissions de GES de portée 1 et 2 et la diversité des genres au sein des postes de direction.

Informations additionnelles

Notre Rapport ESG de l'exercice financier 2024 et l'annexe SASB connexe sont un complément à nos documents ESG précédents. Tous ces documents sont accessibles dans la section Développement durable du site Web www.dollarama.com. Nous vous invitons à lire ce rapport en parallèle avec les documents déposés par la Société auprès des autorités de réglementation. Ces documents sont accessibles sur le site Web www.sedarplus.com, sous notre profil d'entreprise, ainsi que dans les sections relatives aux Rapports financiers et à la Gouvernance de notre site Web à www.dollarama.com.



RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS ET ESG

Patrick Bui

Chef de la direction financière

Marie Rougier

Responsable ESG

ESG@dollarama.com



AFFAIRES JURIDIQUES, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Laurence L'Abbé

Première vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire corporatif

ethique@dollarama.com



RESPONSABLE DE LA VIE PRIVÉE

Jasmine Adhami

Directrice principale, Affaires juridiques, et responsable de la vie privée

vie-privee@dollarama.com



LIGNE DE SIGNALEMENT CONFIDENTIELLE

1-833-945-1568 (en tout temps)

dollarama.ethicspoint.com

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESG

À PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

07

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESGÀ PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

Énoncés prospectifs

Le présent rapport contient certains énoncés prospectifs portant sur nos intentions, nos attentes et nos projets actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre rendement, nos objectifs, nos réalisations ou d'autres événements ou faits nouveaux à venir (y compris nos objectifs, nos plans et notre stratégie ESG). Les énoncés prospectifs sont fondés sur la plus récente information dont disposait la direction ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique et géopolitique, et le cadre concurrentiel du secteur de la vente au détail au Canada et en Amérique latine et que la direction a formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs qui sont considérés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs.

Ces facteurs comprennent les augmentations futures des charges d'exploitation (y compris les hausses du salaire minimum prescrit par la loi), les augmentations futures du coût des marchandises (notamment en raison de la hausse des coûts des matières premières et de différends sur les tarifs), les augmentations futures des frais de livraison, de transport et de logistique (notamment en raison des coûts de fret, de l'augmentation du prix des carburants et des coûts de détention), l'incapacité de maintenir une gamme de produits et de se réapprovisionner en marchandises, l'augmentation des coûts ou l'interruption du flux de marchandises importées (notamment en raison des interruptions de la chaîne d'approvisionnement mondiale et de l'instabilité géopolitique causée par les tensions accrues entre la Chine et les pays occidentaux), l'incapacité de maintenir l'image de marque et la réputation, la perturbation dans le réseau de distribution, les freintes de stocks, l'incapacité de conclure ou de renouveler, selon le cas, les baux des magasins et des entrepôts à des conditions favorables et concurrentielles, l'incapacité d'obtenir de la capacité supplémentaire pour les entrepôts et le centre de distribution en temps opportun, le caractère saisonnier, l'acceptation par le marché des marques maison, l'incapacité de protéger les marques de commerce et autres droits exclusifs, les fluctuations du taux de change, les pertes potentielles

associées à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, l'exercice par les actionnaires fondateurs de Dollarcity de leur option de vente, le niveau d'endettement et l'incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, la modification de la solvabilité et de la note et la hausse potentielle du coût du capital, le risque relatif à la dette à taux d'intérêt variable, les hausses de taxes et les changements dans les lois fiscales applicables ou leur interprétation, la concurrence dans le secteur de la vente au détail (y compris des détaillants en ligne), les technologies de rupture, la conjoncture générale de l'économie, le départ de hauts dirigeants, l'incapacité d'attirer et de conserver des employés compétents, les interruptions des systèmes de technologies de l'information, l'incapacité de protéger les systèmes contre les cyberattaques, l'impossibilité de réaliser la stratégie de croissance avec succès (notamment l'incapacité de déceler et de saisir de nouvelles opportunités de croissance), la structure de société de portefeuille, les conditions météorologiques défavorables, les pandémies ou les épidémies, les tremblements de terre et autres catastrophes naturelles, les changements climatiques, les perturbations géopolitiques et l'instabilité politique dans les pays étrangers, les coûts inattendus liés aux programmes d'assurance actuels, les réclamations en responsabilité du fait des produits et les rappels de produits, les recours collectifs et autres litiges, la conformité sur les plans réglementaire et environnemental et l'activisme des actionnaires.

En ce qui concerne nos objectifs, nos plans et notre stratégie ESG, ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses formulées par la direction, notamment la disponibilité, l'accessibilité et la convenance de données complètes et de grande qualité, la participation active et constante des parties prenantes de Dollarama, la mise en œuvre de diverses initiatives commerciales et d'entreprise visant à réduire la consommation d'électricité, la disponibilité et la mise en œuvre de diverses mesures pour réduire la consommation d'énergie, la disponibilité de véhicules électriques, l'absence de changements importants touchant les initiatives d'entreprise ou de croissance, l'absence de technologies qui accroîtraient considérablement les émissions de GES attendues, l'absence de modifications aux normes ou aux méthodes utilisées (y compris en ce qui a trait à la quantification en cours des catégories pertinentes d'émissions de GES de portée 3), la disponibilité des sources d'énergie renouvelable ou propre, la position politique sur les émissions et la mise en œuvre des améliorations prévues du

réseau de distribution d'électricité à mesure que les provinces procèdent à la décarbonation de leur propre approvisionnement en électricité.

Ces éléments ne sont pas censés représenter une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur nous; toutefois, ils devraient être étudiés attentivement. Pour obtenir des renseignements plus exhaustifs concernant les facteurs de risque, veuillez consulter la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Dollarama pour l'exercice clos le 28 janvier 2024, ainsi que les rapports de gestion trimestriels ultérieurs pour tous changements apportés à ces facteurs de risque, le cas échéant. Ces documents sont accessibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com, et sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dollarama.com.

Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport. De plus, sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport sont formulés en date du présent rapport, et la direction n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la loi. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde.

Données sur l'industrie

Les données sur l'industrie présentées dans ce rapport ont été obtenues à partir d'une combinaison de renseignements de tiers, provenant notamment de divulgations et de sites Web, ainsi que d'estimations de la direction. Bien que ces sources externes soient jugées fiables, elles n'ont pas été vérifiées de façon indépendante, et la direction n'a aucune assurance que les renseignements contenus dans les sites Web de ces tiers sont à jour. La direction n'a connaissance d'aucune déclaration fautive ou trompeuse à l'égard des données sur l'industrie présentées dans le présent rapport, mais ces données comportent des risques et des incertitudes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, notamment ceux dont il est question aux rubriques « Énoncés prospectifs » du présent rapport et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Dollarama pour l'exercice clos le 28 janvier 2024, ainsi que les rapports de gestion trimestriels ultérieurs pour tous changements apportés à ces facteurs de risque, le cas échéant.

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESGÀ PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

SUIVI DES OBJECTIFS

 Atteint
 En cours
 Nouveau

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

Sécurité et qualité des produits				
Objectif	Indicateur	EF22	EF23	EF24
Atténuer le risque de présence de PCCC dans nos produits de plastique en exigeant des fabricants qu'ils utilisent d'autres matériaux et techniques				Retiré, toujours en cours ¹
Instaurer de nouveaux programmes ciblés pour les tests de produits conformément à la surveillance continue des produits de consommation par Santé Canada				Retiré, toujours en cours ¹
Composantes environnementales et sociales des produits				
Objectif	Indicateur	EF22	EF23	EF24
Améliorer le suivi des composantes E et S de nos produits		-		
Éliminer l'utilisation de sacs de plastique à usage unique dans les magasins Dollarama partout au Canada d'ici le milieu de l'EF24, soit six mois avant l'entrée en vigueur de l'échéance réglementaire				 ²

¹ Consulter la section « [Sécurité et qualité des produits](#) » pour en savoir plus

² Atteint avant l'échéance réglementaire

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

Stratégie climatique				
Objectif	Indicateur	EF20	EF23	EF24
Réduire l'intensité des émissions de GES de portée 1 et 2 à 4,2 kg de CO ₂ e/pi ² d'ici l'EF31, par rapport à l'exercice 2020 de référence		-		À l'étude ¹
	Intensité des émissions de portée 1 et 2 (kg de CO ₂ e par pi ²)	3,3 ¹	2,8 ¹	2,8
Harmoniser notre divulgation relative au climat aux recommandations du TCFD		-		
Divulguer les émissions pertinentes de GES de portée 3 dans le rapport ESG de l'EF25		-		

Gestion de l'énergie				
Objectif	Indicateur	EF20	EF23	EF24
Remplacer tous les luminaires en magasin et les enseignes extérieures au néon par un éclairage à DEL		-		
	% des magasins dotés d'éclairage à DEL	32 %	70 %	80 %
Installer de nouveaux systèmes de gestion énergétique à l'échelle du réseau de magasins contrôlés par Dollarama et par les propriétaires, partout où cela est possible		-		
	% de magasins dotés de systèmes de gestion énergétique	< 1 %	38 %	53 %

¹ Consulter la section « [Stratégie climatique](#) » pour en savoir plus; les indicateurs ont été revus à la suite de l'amélioration des données des émissions de portée 1 et 2

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESGÀ PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

07

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE (SUITE)

Gestion des déchets				
Objectif	Indicateur	EF22	EF23	EF24
Augmenter le taux de réacheminement des déchets				
	% des matières réacheminées (pour les magasins dans lesquels Dollarama est responsable de la collecte des déchets)	77 %	78 %	79 %
	Tonnes de déchets détournés des sites d'enfouissement (provenant des magasins pour lesquels Dollarama est responsable de la collecte des déchets)	40 000	42 800	47 460

NOS EMPLOYÉS

Attraction, perfectionnement et rétention des talents				
Objectif	Indicateur	EF22	EF23	EF24
Maintenir des taux élevés de promotions internes – des postes d'assistant-chef d'équipe à directeur des opérations ¹				
	% des assistants-chefs d'équipe promus en interne	64 %	62 %	51 %
	% des chefs d'équipe promus en interne	74 %	56 %	67 %
	% des assistants-gérants de magasin promus en interne	60 %	51 %	48 %
	% des gérants de magasin promus en interne	50 %	47 %	42 %
	% des superviseurs de district promus en interne	100 %	100 %	95 %
	% des directeurs des opérations promus en interne	-	-	50 %

¹ La baisse des taux de promotions internes est attribuable aux changements survenus au sein du marché de l'emploi, ainsi qu'à la croissance de l'empreinte des magasins.

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESGÀ PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

07

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESGÀ PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

NOS EMPLOYÉS (SUITE)

Santé et sécurité				
Objectif	Indicateur	EF22	EF23	EF24
Réduire la fréquence et la gravité des blessures entraînant des arrêts de travail				
Diversité et inclusion				
Objectif	Indicateur	EF22	EF23	EF24
Maintenir une représentation féminine d'au moins 40 % aux postes de direction ¹				
	% de femmes au sein des postes de direction	43 %	44 %	46 %
Évaluer de nouveau la cible de diversité des genres au sein de la direction à la lumière des progrès accomplis		-		

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Responsabilité de notre chaîne d'approvisionnement				
Objectif	Indicateur	EF22	EF23	EF24
Déployer le programme d'audit social à tous les fournisseurs de niveau 1 concernés d'ici le milieu de l'EF24				
	Cumul des fournisseurs de niveau 1 concernés ayant fait l'objet d'audits sociaux satisfaisants	204	291	320
	% d'audits sociaux réalisés par des tiers indépendants	100 %	100 %	100 %
Veiller à ce que tous les fournisseurs visés fassent l'objet d'audits sociaux accrédités au moins tous les trois ans				
Améliorer la divulgation entourant les résultats des fournisseurs visés par les audits sociaux				
	Fournisseurs résiliés	0	2	0

¹ Dollarama regroupe sous l'appellation « membres de la direction » ses membres de la haute direction visés, premiers vice-présidents, vice-présidents, directeurs principaux, directeurs, directeurs des opérations et superviseurs de district.

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESGÀ PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

NOTRE GOUVERNANCE

Cadre de gouvernance				
Objectif	Indicateur	EF22	EF23	EF24
Maintenir plus de 30 % de femmes au conseil d'administration				
	% de femmes au sein du conseil d'administration	33 %	40 %	40 %
Intégrer des mesures de rendement liées aux facteurs ESG dans la rémunération des membres de la haute direction visés, au plus tard à l'EF25				
Lancer une nouvelle version plus complète du Code de conduite et d'éthique qui s'appliquera aux administrateurs, à la direction et à tous les employés				

Éthique et pratiques d'affaires				
Objectif	Indicateur	EF22	EF23	EF24
Déployer un Code de conduite des fournisseurs équivalent pour les fournisseurs directs de Dollarcity d'ici l'EF24				

Sécurité de l'information et vie privée				
Objectif	Indicateur	EF22	EF23	EF24
Aucune violation de données importante				
	Nombre de violation de données importantes	0	0	0
	% impliquant des renseignements permettant d'identifier une personne	0 %	0 %	0 %
	Nombre de clients touchés	0	0	0

1 Atteint au début de l'EF25

INDEX SUSTAINABILITY ACCOUNTING STANDARDS BOARD (SASB)

L'index SASB a été préparé conformément à la norme sectorielle des détaillants et distributeurs de produits multilignes et spécialisés, soit celle du secteur principal attribué à Dollarama par le SASB selon le Sustainable Industry Classification System^{MD} (SICSM^{MD}), et à des indicateurs choisis tirés d'autres normes du SASB se rapportant à nos activités (détaillants et distributeurs de produits alimentaires; jouets et articles de sport; produits domestiques et personnels; vêtements, accessoires et chaussures; détaillants de médicaments). Dans le présent index, l'EF24 fait référence à la période de douze mois terminée le 28 janvier 2024, désignée sous le nom d'« exercice 2024 » dans les documents déposés auprès des autorités de réglementation; l'EF23 fait référence à la période de douze mois terminée le 29 janvier 2023, désignée sous le nom d'« exercice 2023 » dans les documents déposés auprès des autorités de réglementation, et ainsi de suite. Toutes les données fournies concernent l'ensemble des activités de Dollarama, et non un secteur d'activité ou une catégorie de produits en particulier, et excluent Dollarcity. Dans certains cas, des indicateurs ont été inclus dans cet index, mais les données n'ont pas encore été agrégées ou quantifiées ou ne sont pas divulguées par Dollarama pour le moment. Les indicateurs suggérés dans une norme qui n'ont pas été jugés applicables ont été exclus.

Sujet	Mesure comptable	Catégorie	Code	Données et information de Dollarama	Indicateurs SASB connexes
Détaillants et distributeurs de produits multilignes et spécialisés					
Gestion de l'énergie dans la vente au détail et la distribution	(1) Énergie totale consommée (GJ)	Quantitatif	CG-MR-130a.1	(1) Énergie consommée par Dollarama, achetée directement ou non. EF20 : 1 306 314 GJ EF23 : 1 337 654 GJ EF24 : 1 408 279 GJ	FB-FR-130a.1 HC-DR-130a.1
	(2) Pourcentage d'électricité du réseau			(2) EF20 : 69 % EF23 : 66 % EF24 : 68 %	
	(3) Pourcentage d'énergie renouvelable			(3) La mesure du pourcentage d'énergie renouvelable de Dollarama comprend l'électricité achetée auprès d'entreprises de services publics et, à ce titre, diffère de cette mesure SASB. Dollarama utilise la définition d'« énergie renouvelable » de Ressources naturelles Canada qui comprend l'hydroélectricité/l'énergie ondulatoire/l'énergie marémotrice, l'éolienne, la géothermie, la biomasse et l'énergie solaire, ainsi que de « non-émettrice », qui désigne l'énergie nucléaire. EF20 : 41 % EF23 : 42 % EF24 : 42 % Le carburant a été exclu de toutes les mesures puisqu'il ne représente que 2 % des émissions de GES de Dollarama. Les indicateurs ci-dessus ont été révisés à la suite de l'amélioration des données de consommation de chauffage et d'électricité.	

SURVOL ESG

NOS PRODUITS ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE DES TERMES ESG

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESGÀ PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

Sujet	Mesure comptable	Catégorie	Code	Données et information de Dollarama	Indicateurs SASB connexes
Sécurité des données	Description de l'approche visant à identifier les risques de sécurité des données, et à y répondre	Discussion et analyse	CG-MR-230a.1	Rapport ESG EF24, p. 51, 52 Notice annuelle EF24, p. 18, 19, 35 Rapport de gestion EF24, p. 34, 35, 39	FB-FR-230a.2
	(1) Nombre de violations de données (2) Pourcentage des violations de données personnelles (3) Nombre de clients touchés	Quantitatif	CG-MR-230a.2	(1) EF22-EF24 : 0 violation de données importante Dollarama utilise la définition d'une violation de données importante alignée sur la définition du SASB d'une violation de données, laquelle exclut les occurrences pour lesquelles une entité pourrait croire de façon raisonnable et justifiable que l'occurrence i) ne risque pas de nuire à la performance ou aux activités potentielles de l'entité et ii) ne risque pas de désavantager économiquement ou socialement des individus. (2) EF22-EF24 : 0 % (3) EF22-EF24 : 0 Rapport ESG EF24, p. 52	FB-FR-230a.1
Pratiques de travail	(1) Rémunération horaire moyenne des employés en magasin, en entrepôt et en centre de distribution, par région (2) Pourcentage des employés en magasin, en entrepôt et en centre de distribution gagnant le salaire minimum, par région	Quantitatif	CG-MR-310a.1	(1) Employés en magasin : EF22 : 15,49 \$ de l'heure (primes et avantages sociaux non compris) EF23 : 16,20 \$ de l'heure (primes et avantages sociaux non compris) EF24 : 16,91 \$ de l'heure (primes et avantages sociaux non compris) Employés de la chaîne logistique : EF22 : 23,45 \$ de l'heure (primes et avantages sociaux non compris) EF23 : 24,58 \$ de l'heure (primes et avantages sociaux non compris) EF24 : 25,41 \$ de l'heure (primes et avantages sociaux non compris) Les mesures de l'EF22 et de l'EF23 ont été révisées de manière à fournir une moyenne annuelle conformément à la méthode de calcul du SASB et ne comprennent que les employés à taux horaire.	FB-FR-310a.1

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTS

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESG

À PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

07

Sujet	Mesure comptable	Catégorie	Code	Données et information de Dollarama	Indicateurs SASB connexes
				<p>(2) Employés en magasin (à la fin de la période) :</p> <p>EF22 : 39 % EF23 : 42 % EF24 : 40 %</p> <p>Employés de logistique (à la fin de la période) :</p> <p>EF22 : 0 % EF23 : 0 % EF24 : 0 %</p> <p>Voir le Rapport ESG EF24, p. 37</p>	
Diversité et inclusion de la main-d'œuvre	<p>Pourcentage de représentation des genres et des groupes de diversité pour :</p> <p>(1) membres de la haute direction (2) membres de la direction (3) tous les autres employés</p>	Quantitatif	CG-MR-330a.1	<p>Représentation des genres</p> <p>(1) Membres de la haute direction : EF22 : 33 % de femmes, 67 % d'hommes EF23 : 33 % de femmes, 67 % d'hommes EF24 : 33 % de femmes, 67 % d'hommes</p> <p>Dollarama définit les membres de la haute direction comme des hauts dirigeants nommés par le conseil. Cette définition diffère de celle du SASB.</p> <p>(2) Membres de la direction : EF22 : 43 % de femmes, 57 % d'hommes EF23 : 44 % de femmes, 56 % d'hommes EF24 : 46 % de femmes, 54 % d'hommes</p> <p>Dollarama regroupe sous l'appellation « Membres de la direction » ses membres de la haute direction visés, premiers vice-présidents, vice-présidents, directeurs principaux, directeurs, directeurs des opérations et superviseurs de districts. Cette définition diffère de celle du SASB.</p>	



SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESGÀ PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

Sujet	Mesure comptable	Catégorie	Code	Données et information de Dollarama	Indicateurs SASB connexes
				<p>(3) Tous les autres employés :</p> <p>EF22 : 74 % de femmes, 26 % d'hommes EF23 : 72 % de femmes, 28 % d'hommes, EF24 : 67 % de femmes, 30 % d'hommes, 3 % non binaires ou non divulgués</p> <p>Depuis l'EF24, Dollarama relève le nombre d'employés qui s'identifient comme non binaires ou qui ne divulguent pas leur genre.</p> <p>Représentation des groupes de diversité</p> <p>À l'EF24, 33 % des membres de la haute direction s'identifiaient comme des minorités visibles.</p> <p>La représentation des groupes raciaux/ethniques parmi tous les autres employés n'est pas agrégée ou quantifiée par Dollarama pour le moment.</p> <p>Voir le Rapport ESG EF24, p. 39, 40</p>	
Approvisionnement, emballage et commercialisation des produits	Recettes provenant des produits certifiés par un organisme tiers selon des normes de durabilité environnementale et/ou sociale	Quantitatif	CG-MR-410a.1	Rapport ESG EF24, p. 16	FB-FR-270a.3 FB-FR-430a.1
	Discussion sur les processus d'évaluation et de gestion des risques et/ou des dangers associés aux substances chimiques contenues dans les produits	Discussion et analyse	CG-MR-410a.2	Rapport ESG EF24, p. 14, 15	CG-TS-250a.4 CG-AA-250a.2 CG-AA-250a.1
	Discussion sur les stratégies de réduction des répercussions environnementales des emballages	Discussion et analyse	CG-MR-410a.3	Rapport ESG EF24, p. 17, 30	FB-FR-430a.4 CG-HP-410a.2



SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESGÀ PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

Sujet	Mesure comptable	Catégorie	Code	Données et information de Dollarama	Indicateurs SASB connexes
Détaillants et distributeurs de produits alimentaires					
Salubrité des aliments	(1) Nombre de rappels (2) Nombre d'unités rappelées (3) Pourcentage des unités rappelées qui sont des produits vendus sous une marque privée	Quantitatif	FB-FR-250a.2	(1) EF23 : 0 rappel EF24 : 1 rappel (produits multiples) (2) EF23 : 0 unité EF24 : 416 529 unités (3) EF23 : 0 % EF24 : 0 % Rapport ESG EF24, p. 15 La section Rappels de produits de notre site Web à www.dollarama.com	
Étiquetage et commercialisation des produits	Nombre d'incidents de non-conformité aux codes de commercialisation et/ou d'étiquetage de l'industrie ou de la réglementation	Quantitatif	FB-FR-270a.1	EF23 : 0 incident EF24 : 0 incident	
Pratiques de travail	Pourcentage de la main-d'œuvre active couverte par une convention collective	Quantitatif	FB-FR-310a.2	EF22-EF24 : 0 %	

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESGÀ PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

Sujet	Mesure comptable	Catégorie	Code	Données et information de Dollarama	Indicateurs SASB connexes
Jouets et articles de sport					
Risques liés aux produits chimiques et à la sécurité des produits	(1) Nombre de rappels (2) Nombre total d'unités rappelées (3) Pourcentage de produits vendus sous une marque privée	Quantitatif	CG-TS-250a.1	(1) EF23 : 0 rappel EF24 : 1 rappel (2) EF23 : 0 unité EF24 : 14 417 unités (3) EF23 : 0 % EF24 : 100 % Rapport ESG EF24, p. 15 La section Rappels de produits de notre site Web à www.dollarama.com	
Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement	Nombre d'établissements audités en vertu d'un code de conduite en matière de responsabilité sociale	Quantitatif	CG-TS-430a.1	Depuis le lancement du programme d'audit social, 320 fournisseurs T1 visés ont été audités au moins une fois. Rapport ESG, p. 45	CG-AA-430b.1
	Audit de responsabilité sociale des fournisseurs directs : (1) taux de non-conformité et (2) taux de mesures correctives associées pour (a) la non-conformité prioritaire et (b) d'autres non-conformités	Quantitatif	CG-TS-430a.2	Entre l'EF22 et l'EF24, Dollarama a mis fin à sa relation commerciale avec deux fournisseurs. À ce jour, Dollarama n'a jamais mis fin à des relations d'affaires en raison de travail forcé ou de travail d'enfants, ou de tout autre enjeu à tolérance zéro mentionné dans le Code de conduite des fournisseurs. Rapport ESG, p. 45	CG-AA-430b.2
Produits domestiques et personnels					
Gestion du cycle de vie de l'emballage	(1) Poids total des emballages (2) Pourcentage d'emballages composés de matières recyclées et/ou renouvelables (3) Pourcentage d'emballages recyclables, réutilisables et/ou compostables	Quantitatif	CG-HP-410a.1	Rapport ESG EF24, p. 17	

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESGÀ PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

Sujet	Mesure comptable	Catégorie	Code	Données et information de Dollarama	Indicateurs SASB connexes
Vêtements, accessoires et chaussures					
Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement	(1) Pourcentage d'établissements de fournisseurs de niveau 1 ayant fait l'objet d'un audit selon un code de conduite au travail (2) Pourcentage d'établissements de fournisseurs au-delà du niveau 1 ayant fait l'objet d'un audit selon un code de conduite au travail (3) Pourcentage du nombre total d'audits réalisés par un auditeur tiers	Quantitatif	CG-AA-430b.1	Depuis le lancement du rapport sur le programme d'audit social, 320 fournisseurs T1 visés ont été audités au moins une fois. (1) Rapport ESG EF24, p. 45 (2) Rapport ESG EF24, p. 45 (3) Tous les audits sociaux ont été réalisés par un auditeur tiers.	CG-TS-430a.1
Détaillants de médicaments					
Intégrité de la chaîne d'approvisionnement des médicaments	(1) Nombre de rappels de médicaments émis (2) Nombre total d'unités rappelées (3) Pourcentage de produits vendus sous une marque privée	Quantitatif	HC-DR-250a.2	(1) EF23 : 1 rappel EF24 : 0 rappel (2) EF23 : 43 642 unités EF24 : 0 unité (3) EF23 : 0 % EF24 : 0 % Rapport ESG EF24, p. 15 La section Rappels de produits de notre site Web à www.dollarama.com	

SURVOL ESG

NOS PRODUITS
ET NOS CLIENTSNOS ACTIVITÉS ET NOTRE
STRATÉGIE CLIMATIQUE

NOS EMPLOYÉS

NOTRE CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

NOTRE GOUVERNANCE

ANNEXE

GLOSSAIRE
DES TERMES ESGÀ PROPOS DU
PRÉSENT RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS

INDEX SASB

Sujet	Mesure d'activité	Catégorie	Code	Données et information de Dollarama	Indicateurs SASB connexes
Détaillants et distributeurs de produits multilignes et spécialisés					
	Nombre (1) de points de vente au détail et (2) de centres de distribution	Quantitatif	CG-MR-000.A	(1) 1 551 points de vente au détail (2) 7 entrepôts et 1 centre de distribution	
	Surface totale (1) de l'espace de vente et (2) des centres de distribution	Quantitatif	CG-MR-000.B	(1) 16,2 millions de pieds carrés (2) 2,7 millions de pieds carrés (comprenant les entrepôts et le centre de distribution)	

DOLLARAMA **\$1**^{plus}